

COURANT ALTERNATIF ★ **courant** ★ **alternatif**

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE

N°306

JANVIER 2021

3 €

- ▶ DOSSIER SANS PAPIERS
- ▶ VACCIN ET GROS SOUS
- ▶ DECHETS : L'INFLATION !



COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

Un week-end par mois, une commission-journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non, d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de décisions concernant les activités de

l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.), et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après. Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Egégore - BP 81213 - 51058 Reims cedex**, afin de pouvoir vous y rendre.

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

- ☐ 10 numéros + hors séries 30 euros
- ☐ Tarifs réduits (pour les fauchés) 18 euros
- ☐ En soutien + de 30 euros
- ☐ A l'essai (3 numéros) 5 euros
- ☐ Un numéros sur demande **GRATUIT**

Abonnez-vous à l'international et
envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL Egégore, BP 81213 - 51058 Reims cedex

Ou payer par internet sur notre site

Ce numéro a
été préparé
en Ile-De-
France

La
maquette à
Moulins

La
commission
journal du
numéro de
mars aura lieu
à Nantes/
Saint-Nazaire

CONTACTER LOCALEMENT l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE
oclstrasbourg@gmail.com

AUVERGNE
ocl-moulins@orange.fr

BRETAGNE
oclnantes@free.fr

**CHAMPAGNE-
ARDENNES**
OCL c/o egégore BP 81213
51058 Reims cedex
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE
oclidf@riseup.net

LIMOUSIN
ocl.limoges@laposte.net

MIDI-PYRENNES
OCL c/o canal sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD
• Boulogne : OCLB c/o La
mouette enragée, BP 403
62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr
• Lille : oclille@gmail.com

NORMANDIE
ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE
ocl-eh@orange.fr

POITOU-CHARENTES
• ocl-poitou@Orange.fr
• oclcognac@gmail.com

RHÔNE-ALPES
• Lyon : "courant alternatif"
c/o Maison de l'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.fr
• Valence :
ocl-valence@riseup.net

CONTACTS
Figeac, passer par
oclibertaire@hotmail.com

SOMMAIRE

EDITO ►PAGE 3

SANS FRONTIERE

►PAGES 4/5

DOSSIER SANS PAPIERS

►PAGES 6/7 Acte 4 des sans papiers, la lutte continue !

►PAGES 8/10 Hôtel de la rue : la maison des peuples de
Strasbourg

►PAGES 10/11 Entretien

►PAGES 12/15 La Roya à l'heure de la reconstruction

COURRIER DES LECTEURS

►PAGE 15 A propos de l'article sur la loi de programmation
de la recherche, n°305 de Courant Alternatif

SOCIAL

►PAGES 16/17 Vaccins anti COVID : qui va gagner les millions ?

►PAGE 18 Enfermées pour leur bien. C'est possible ça ?

►PAGES 19/21 Contre les licenciements et les suppressions
d'emplois : Répondons toutes ensemble à « l'appel des TUI »

BIG BROTHER

►PAGES 22/23

RACISME

►PAGES 24/25 L'instrumentalisation raciste des attentats

ARMEE

►PAGES 26/27 L'armée française d'aujourd'hui, entre mythes
et réalité

VERTEMENT ECOLO

►PAGE 28

ECOLOGIE

►PAGES 29/30 Poubelloccène : le grand recyclage du
capitalisme

POINT DE VUE

►PAGE 31 Naissance d'un projet de coopérative d'habitants

HISTOIRE/PARUTION

►PAGE 32 Je hais le nouvel an (Antonio Gramsci)/La
fascinante démocratie du Rojava

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egégore
BP 81213 - 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

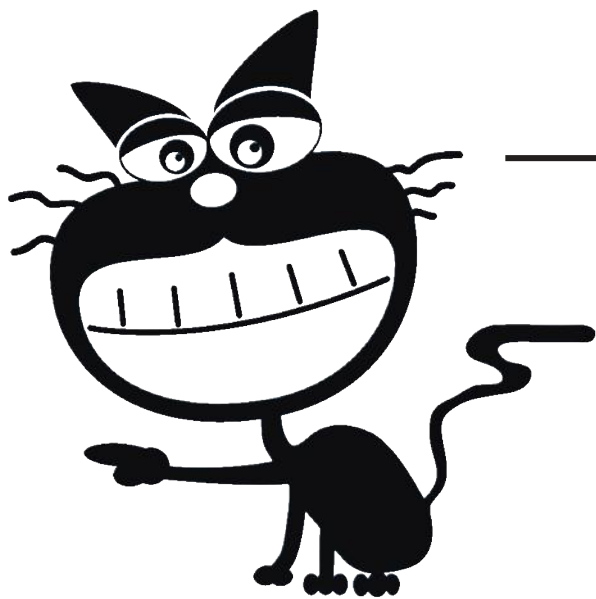
Pour plus d'information, visitez notre site

<http://www.oclibertaire.lautre.net/>

COURANT ALTERNATIF
n°306 - janvier 2021

Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0625 G 86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé
Mise en page avec Scribus



L'ambiance n'est pas à la fête

Loin de vouloir faire « *son bilan et son budget pour l'exercice à venir* » (détestés par Gramsci), un retour sur l'année écoulée s'impose. Globalement, on peut dire : 2020, année de merde.

Pourtant, en 2019, il y avait eu la poursuite du mouvement des gilets jaunes, qui avait secoué un peu tout le monde, et remis sur le devant de la scène la lutte des classes. Cela avait permis de pousser au cul les centrales syndicales et « giletjaunisé » le mouvement contre la réforme des retraites. Il y avait aussi eu le Chili qui s'embrasait à la mesure des inégalités de classe démentielles, s'opposant de façon très offensive aux fondements militaro-économiques du capitalisme des Chicago Boys ; l'Algérie, le Liban et l'Irak, où sont descendues dans la rue des millions de personnes qui veulent en finir avec les régimes autoritaires et / ou les élites corrompues ; un mouvement assez « citoyen », mais dont les prolétaires faisaient largement partie, portant souvent un discours plus large qu'un simple renouvellement de la classe politique, comme au Soudan. C'est également sur les cendres encore fumantes de l'énorme mouvement à Hong-Kong que le régime chinois renforce encore son verrou aujourd'hui. Et nous ne parlons ici que des mouvements de grande ampleur ayant eu un écho dans les médias, car les grèves ouvrières sont nombreuses et vives dans les ateliers d'Asie du Sud-Est, sans que cela n'agite les radars médiatiques.

On ne peut certes pas dire qu'un soulèvement mondial était en gestation, ni qu'il y avait un lien clair entre ces mouvements. Malheureusement, lequel de ces mouvements a réellement gagné quelque chose de significatif ? Mais 2020 restera l'année où la pandémie de covid-19 a mis une grosse partie de la colère sous cloche, a assigné à domicile ceux et celles qui voulaient descendre dans la rue, et a détourné l'attention des révoltés d'hier pour les « fondamentaux » : le (télé)travail, la famille, et la patrie, le salut de l'économie nationale. On a eu droit toute cette année, avec des déclinaisons nationales variées, au gouvernement par la gestion autoritaire de la crise, que les bourgeoisies ont su pour le moment utiliser pour renforcer leur pouvoir et notre exploitation.

Ce qui marque la période, c'est la confusion et l'absurde ambiants, faits de contradictions flagrantes dans le discours sanitaire, de mesures de soutien à l'économie (pas à tout le monde, surtout aux copains, hein) avec de l'argent magique qui ne sort que pour ce genre d'occasions, de déclarations émouvantes sur les services publics pour masquer l'austérité qui continue de plus belle... Pour qui veut ouvrir les yeux, ce qui ressort comme dénominateur commun de tout cela, c'est que les prolétaires sont des variables d'ajustement qui n'ont comme seul rôle que de se faire extirper de la plus-value, qu'on en sacrifie la partie non productive (EHPAD, licenciements, fermetures de sites, réformes du chômage et de la retraite...), que les services publics servent avant tout à faire tourner le capital national (garder les mêmes pour que les parents bossent, éviter qu'il y ait « trop » de morts à l'hosto, maintenir tout ce beau monde bien tranquille avec quelques lois sécuritaires...) et que ce qu'on croyait acquis n'était qu'un stade du rapport du forces.

Si la pandémie ne durera pas éternellement*, son mode de gestion, lui, est parti pour durer. Il n'est qu'un renforcement bien opportun de l'administration de nos vies par l'État et le capital, mais visiblement, à ce jeu-là, la bourgeoisie a un train d'avance. La loi sécurité globale et les décrets de fichage des dissidents sont là pour renforcer l'appareil répressif en vue d'un éventuel prochain round, dont les Gilets Jaunes n'étaient peut-être qu'un avant-goût.

En couverture, on a fait quelques vœux pour 2021. On ajoute qu'on espère que les mobilisations qui ont su perdurer en 2020 (Liban, Irak), ou celles qui ont pointé le bout de leur nez (Biélorussie, Pologne, USA, sans-papiers en France...) flamberont de plus belle ! Pour la révolution, y a encore du boulot. Mais on y travaille. Comme dirait Gramsci : « *Aucun jour prévu pour le repos.* »

Groupe OCL Île-de-France

*le vaccin nous sauvera-t-il, ou sauvera-t-il seulement les profits de Big Pharma ?
Vous le saurez dans ce numéro !

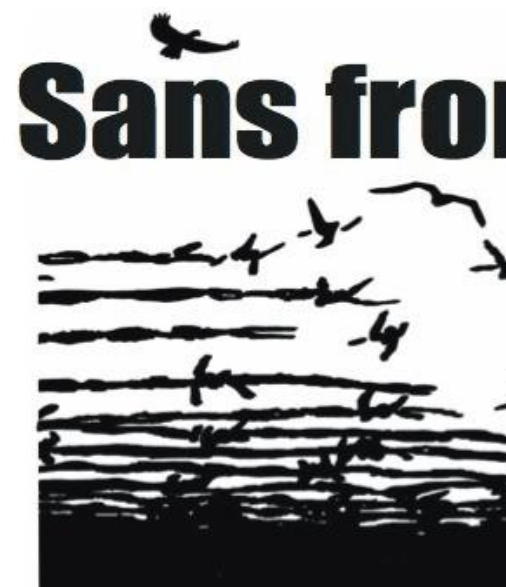
Frontières extérieures de l'UE: défaut de paiement ?

C'est ce que l'on pourrait croire si on se réfère à l'appel à fonds de l'OIM - organisation internationale des migrations qui dépend de l'ONU. Mi-décembre, il manquait plus de 100 millions d'euros pour continuer à financer les opérations liées à la « gestion des migrants » aux frontières extérieures de l'UE, au Niger notamment ! Nous l'avions déjà évoqué dans un numéro précédent, depuis 2015 - et ce que l'Europe appelait la crise des migrants, en particulier venus de Syrie - les frontières se sont encore plus externalisées. A l'est au niveau de la Turquie et au Sud via les pays subsahariens, des milliards d'euros sont dépensés en fonds fiduciaires pour que les personnes restent dans ces pays. Cet argent permet d'assurer la surveillance du désert notamment aux frontières du Niger et de la Lybie et le cas échéant pour porter secours aux personnes perdues ou abandonnées par les passeurs dans l'immensité sableuse. Cela permet aussi la construction de camps d'accueil et de transit pour les migrants qui ont été attrapés ou qui rebrousse chemin face aux difficultés rencontrées par exemple en Libye. Enfin, l'argent est mis pour l'aide aux « retours volontaires », euphémisme pour dire que l'on paie les migrants pour repartir chez eux. Ainsi, depuis 2016 et le début de ces subventions, plus de 84 000 migrants ont été reconduits dans leur pays d'origine, 97 000 autres ont eu une aide pour le retour volontaire, enfin 25 000 per-

sonnes ont été « récupérées » dans le désert puis mises dans les camps. Tout est fait pour juguler le flux migratoire avant même la traversée de la Méditerranée. Mais visiblement, des difficultés apparaissent car l'argent n'arrive plus : difficulté à financer du fait de la crise ? Changement de stratégie européenne en matière de migrations ? A suivre.

Pendant ce temps là, les migrations se poursuivent. Ainsi en novembre dernier, à la frontière entre le Niger et l'Algérie près de 1400 migrants sont arrivés dans le camp d'Assamaka. Ils revenaient d'Algérie, chassés par la police ou fatigués des galères de sans-papiers. Ils arrivent au camp bien souvent exténués et dénutris par de longues et chaudes journées de voyage dans le désert. Mais pandémie oblige, un test COVID est obligatoire suivi d'une quarantaine là aussi obligatoire de 14 jours. Interdiction absolue de sortir ! Chacun doit s'occuper comme il peut. Après le confinement, les personnes sont transférées vers la ville d'Arlit où siègent les administrations de l'OIM ou du HCR. Là bas, les demandes sont étudiées et triées. Face à ce contrôle, les résistances sont rares mais nous en avons parlé, l'année dernière, une manifestation et un sit in avaient eu lieu devant le bureau du HCR d'Agadez pour dénoncer cette police migratoire qui se cache sous les considérations « humanitaires ».

Source : Infomigrants



Agadez terminus pour les migrants



Arrivés en jet privé !

C'est une première en France. Le 13 décembre dernier, 9 kurdes irakiens sont arrivés « clandestinement » sur le tarmac de l'aéroport d'Orly. Le voyage s'est effectué via un avion de luxe de la compagnie autrichienne Tyrolean Jet Services au départ d'Istanbul. Selon plusieurs sources, le voyage aurait coûté au minimum 30 000 euros. Ces personnes ont demandé le droit d'asile mais ont été maintenues en zone d'attente sous la surveillance de la PAF (police aux frontières). L'occasion de parler de ces endroits où sont retenus les sans-papiers ou les demandeurs d'asile. Dans le jargon administratif, cela s'appelle des zones d'attente pour personnes en instance (ZAPI) et il y en a une centaine en France. Créés en 1992, ces lieux d'enfermement érigés en bordure de pistes

d'atterrissage, mais aussi aux abords des gares et ports internationaux, voient défiler chaque année des milliers de voyageurs "non admis". Ils y errent jusqu'à 20 jours, parfois dans des conditions difficiles, le temps que les autorités enquêtent sur leur situation. Nombre d'entre eux finissent par être tout bonnement renvoyés dans leur pays de provenance, aux frais de la compagnie aérienne qui les a transportés.

Mais dans notre cas précis, les entretiens avec l'OFPPRA ont été concluants car la plupart des arrivants ont pu s'installer sur le territoire français. Il ne restait, jeudi 17 décembre, que deux de ces neuf personnes en zone d'attente. Au delà de l'anecdote, c'est un signe du blocage actuel des routes migratoires à cause de la pandémie mondiale : contrôle accru des frontières mais aussi qua-

rantaine très stricte qui dans les faits correspond à un enfermement en règle comme par exemple en Grèce.

Au niveau judiciaire, une enquête est ouverte qui vise notamment la compagnie aérienne car selon le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda), une entreprise de transport aérien est punie d'une amende d'un montant maximum de 10 000 euros lorsqu'elle débarque sur le territoire français un non ressortissant d'un État de l'Union européenne, démunie d'un document de voyage ou d'un visa. 10 000 contre 30 000 euros, l'opération reste largement bénéficiaire pour le réseau de passeurs.

Source : Infomigrants

Evacuation d'un squat à Nantes

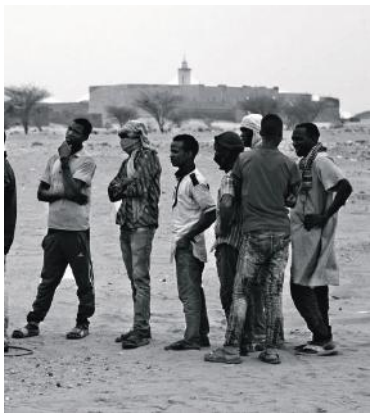
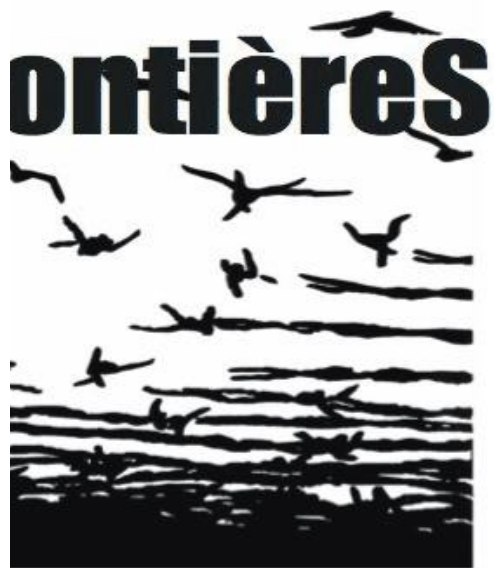
Juste avant Noël, en pleine crise sanitaire et alors que la trêve hivernale est en cours depuis plus d'un an - mais rappelons qu'elle ne concerne pas les lieux squattés - la municipalité de gôche (la candidate écologiste avait fusionné avant le 2e tour avec la maire PS Johanna Rolland) vient d'évacuer un gymnase occupé depuis un an par une centaine de sans-papiers. Lieu où le chauffage et l'électricité étaient disponibles et où une socialité s'était construite en lien avec des associations. Foutus dehors, il ne reste plus qu'aux expulsés un autre squat - l'orangerie - avec déjà 200 habitants mais cette fois-ci

sans électricité ni chauffage.

Cette décision s'est faite dans le dos de toutes les associations locales, aucune n'a été prévenue, pas même les habitants du gymnase. Un relogement de pacotille, à durée très limitée pour les personnes sans aucun statut ou déboutées est proposé. Comme d'habitude, des annonces dites humanitaires sont faites pour mettre le vernis sur des expulsions pures et simples. En attendant, des milliers de mètres carrés sont inoccupés dans la ville comme l'école des Beaux-arts mais la mairie qui dispose d'un pouvoir de réquisition ne fait rien. C'est que la gentrification est plus forte que le socialisme vert

même si les écolos poussent des cris d'orfraie en disant qu'ils n'ont pas été tenus au courant de cette expulsion. Ainsi, un élu, cofondateur du collectif militant « l'Autre Cuisine » - qui distribuait des repas dans le squat - a déclaré dans la presse locale : « Je vais avoir une explication avec l'ensemble des équipes. La relation de travail est entachée. Si on ne nous fait pas confiance, si nous sommes écartés des décisions, il faut nous dire les choses clairement ». Mais auraient-ils fait différemment en sachant ?

Source : IndyNantes, OuestFrance



enneigés de Briançon pour repousser les migrants venus d'Italie. Poursuivis par la justice, trois cadres fachos viennent d'être relaxés le 16 décembre par la cour d'appel

Relaxe pour les miliciens de Génération identitaire

En 2018, ce groupuscule d'extrême droite avait joué aux gendarmes sur les sommets

de Grenoble. En première instance, ils avaient pourtant été condamnés à 6 mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Gap avec, en plus, une amende de 75 000 euros. Mais les juges d'appel, ont pris le contre pied en allant même contre le réquisitoire du procureur qui demandait le maintien de l'amende et du sursis. Dans son arrêt de jugement, le tribunal estime que l'action de « chaîne humaine » pour signifier le blocage à la frontière était "purement de propagande politique", "à visée médiatique" et "annoncée comme telle". Elle n'était donc pas "de nature à créer une confusion dans l'esprit du public avec l'exercice des forces de l'ordre" – ce qui

était le fond de leur procès, on leur reprochait de faire les policiers, pas d'être xénophobe ... Quant à la patrouille nocturne, elle ne constituerait pas un acte répréhensible car aucune arrestation n'a été effectuée. Pourtant des témoignages concordent pour dire que Génération identitaire collaborait avec la PAF en signalant des migrants et même en les conduisant vers le commissariat. C'est du grand délire quand on sait que les pro-migrants ont été durement sanctionnés par la justice, à l'image des 7 de Briançon qui avaient été condamnés pour aide au passage de la frontière. Juges et fachos, même combat ...



Migrants - NIGER

Nouveau schéma national d'accueil des demandeurs d'asile en France

Présenté par Marlene Schiappa, devenue ministre déléguée à la citoyenneté, il doit s'appliquer à partir du 4 janvier pour une période de deux ans et dicte les politiques d'hébergement - ou pas ! - des demandeurs d'asile. Au centre des décisions, la volonté de désengorger l'Ile de France et de dispatcher dans les régions les réfugiés sans possibilité de voyager par la suite et avec de lourdes sanctions en cas de désobéissance. Concrètement, la « réorientation » s'effectuera lors de l'entretien avec l'Ofii (office français de l'immigration et de l'intégration=l'état) au Guichet unique des demandeurs d'asile (GUDA) francilien – bureau commun entre l'OFII et la préfecture créé depuis 2016. Un titre de transport doit être fourni sous 5 jours pour rejoindre la région affectée au demandeur. À son arrivée, celui-ci passera environ un mois dans une structure provisoire où seront assurés hébergement, domiciliation du courrier et suivi social et administratif, avant d'être dirigé vers un centre d'hébergement type CADA ou HUDA (centre d'accueil ou hébergement d'urgence pour les demandeurs d'asile) et ce, jusqu'à la fin de l'instruction par l'Ofpra ou la CNDA, en cas d'appel. 4 500 nouvelles places d'hébergement sont promises, hors Paris et grandes métropoles. L'objectif est donc d'éparpiller les migrants sur l'ensemble du territoire comme cela se fait déjà mais cette fois-ci de façon plus systématique et draconienne car gare aux désobéissants. Il est interdit de sortir de la région sous peine de perdre sa place d'hébergement mais aussi l'allocation pour demandeur d'asile (ADA) et la Protection universelle maladie. Même peine pour un refus de se rendre dans la région indiquée par l'État. Tout est fait pour vider l'Ile de France des migrants, ainsi l'État prévoit de faire passer de 46% à 23% la prise en charge de la demande d'asile dans cette région. Autre priorité, celle des retours dits volon-

taires. Les hébergements pour l'asile sont gelés sur l'Ile de France mais 1 500 places seront dédiées aux personnes qui repartiront dans leur pays.

L'ensemble de ce nouveau dispositif va à l'encontre des pratiques migratoires courantes. De nombreux migrants rejoignent la capitale pour trouver des petits boulots non déclarés, plus accessibles et plus nombreux qu'ailleurs. Aussi, on rejoint la capitale pour rejoindre des réseaux communautaires qui peuvent aider au logement, au lien avec le pays, etc. Reste l'effet pervers de cette décentralisation des migrants, qui risque, en fait, de saturer les services type GUDA que l'État veut pourtant décongestionner. Car pour obtenir une chance d'avoir un logement, de nombreux demandeurs d'asile vont se rendre en Ile de France pour obtenir une place en région

Ce schéma national prévoit aussi une ronflante « cellule de coordination sur la gestion des campements en région parisienne » qui avait été déjà annoncée le mois dernier lors des violences contre les migrants sur la place de la République à Paris. Elle prévoit une co-gestion avec les associations d'aide aux migrants notamment sur les questions de logement mais à la fin, c'est toujours le préfet et l'État qui auront le dernier mot. C'est toujours la même chanson, à Paris, à Calais, comme ailleurs. Reste les exclus de toute nouvelle aide comme les dublinés – celles et ceux à qui on refuse le droit d'asile car leur empreinte digitale a été enregistrée dans un autre pays européen – seuls 14 % d'entre eux sont logés (chiffres de la Cimade). Pareil pour l'Outre-mer, aucune annonce n'a été faite dans des territoires qui représentent pourtant plus de 8 % des demandes d'asile mais avec à peine 700 places d'hébergement. En premier lieu à Mayotte, où la situation est extrêmement précaire et où aucune aide financière n'est donnée aux demandeurs d'asile !

Source : Infomigrants

Acte 4 des sans papiers, la lutte continue !

Le 18 décembre dernier, dans plus d'une soixantaine de villes, a eu lieu l'acte 4 de la mobilisation des sans-papiers pour la régularisation de toutes et tous.

Une date annuelle

Le 18 décembre est une date « traditionnelle » de solidarité avec les migrant-es. En fait, le 18 décembre 1990 l'ONU a adopté une « convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ». C'est donc au départ plutôt une date des associations d'aide aux étrangers. Le fait que cette date ait été retenue comme « acte 4 » des sans-papiers a donc déjà en soi une signification politique. Il n'était en effet pas évident il y a seulement deux ans qu'un certain nombre d'associations de solidarité se mobilisent pour la régularisation de tous et toutes.

C'est la conséquence de la réussite des mobilisations précédentes des sans-papiers. C'est aussi le résultat d'une tactique qui a su prendre en compte avec intelligence le contexte de la pandémie de COVID. Depuis le premier confinement, les collectifs de sans-papiers martèlent sans relâche ce qui devrait être deux évidences. Premièrement, on ne peut pas lutter efficacement contre une épidémie en empêchant l'accès aux soins et à un logement décent de dizaines de milliers de personnes. Maintenir les centres de

rétenion même en période de suspension des transports internationaux, maintenir les sans-papiers dans une situation de clandestinité, c'est maintenir un foyer épidémique. Deuxièmement, les sans-papiers ont fait partie massivement des « premières lignes » contre le COVID, des professions qui sont apparues comme indispensables lors du premier confinement. La société et l'État leur doivent donc une reconnaissance. Le tout sans perdre le fil de ce qui représente l'argument de fond : l'égalité des droits.

Poser le 18 décembre comme « acte 4 », c'était donc aussi tisser une alliance politique avec les associations et les syndicats. Ce qui signifie que des questions de fond comme le rapport avec les forces de police ou la question du trajet et des négociations avec la préfecture se sont posées dans une recherche de consensus.

Une tentative de capitaliser sur les mobilisations précédentes

Le souci actuel du mouvement des sans-papiers, c'est que si elles et ils ont réussi des mobilisations très fortes à la sortie du confinement, si ce sont eux et elles qui ont marqué le retour de la lutte sociale dès la levée du confine-

ment, elles et ils n'ont rien obtenu pour le moment, même pas la régularisation de ceux et celles qui ont joué un rôle indispensable durant le premier confinement. La marche qui aboutissait à la manifestation du 17 octobre (acte 3) était une tentative d'élargir le mouvement nationalement. C'était un pari difficile, car les formes d'organisation sont très disparates sur le territoire, de même que les nationalités concernées. Il existe un peu partout des associations de solidarité, mais elles sont plus ou moins fortes, plus ou moins implantées localement, et plus ou moins politisées, et parfois plutôt liées à une démarche religieuse. En revanche, il n'existe pas partout des collectifs de sans-papiers auto-organisés, ayant leur propre autonomie politique. C'est plutôt un phénomène de la région parisienne et de la région de Lille, sans doute du fait de la concentration plus forte de l'immigration. Un des objectifs de cette marche nationale était de tisser des liens pour construire ce type de solidarité.

Mais pour construire un mouvement, un objectif commun (la régularisation de toutes et tous) ne suffit pas, il faut aussi des échéances de mobilisation et un espoir de victoire. Sans rien gagner, il y a en effet un gros risque d'essoufflement de la mobilisation. D'où l'appel à la mobilisation du 18 décembre.

Cette mobilisation a été un peu à l'image de celle du 17 octobre. Si on la mesure à l'aune des mobilisations actuelles, c'était une grande réussite : des actions dans plus de 60 villes, une manifestation à Paris qui avait de l'allure en plein début de couvre-feu et moins d'une semaine après la répression féroce de la manifestation contre la loi de sécurité globale. C'était une belle manifestation, grâce aux flambeaux, et dynamique. Le déploiement policier était impressionnant, la manifestation a été encadrée par les cognes tout le long du parcours. Par contre, ils ne se sont pas montrés agressifs. Les sommations des flics pour la dispersion ont



manif 18 decembre paris



Dossier des sans papiers

été faites à 20h15, et les sans-papiers ont obtempéré immédiatement. Nous étions munis d'attestations indiquant que nous venions de la manifestation et que si elle était autorisée jusqu'à 20h, cette autorisation nous couvrirait forcément le temps de rentrer chez nous. Je ne sais pas quelle est sa validité, mais il ne semble pas qu'il y ait eu de problèmes au retour. Je ne sais pas si beaucoup de monde est resté ensuite, mais de toutes façons, c'était nassé d'avance et toute tentative aurait ressemblé à un suicide.

Mais si on considère le nombre de manifestant-es, on peut aussi parler d'un recul puisque nous étions entre 1500 et 3000 personnes (l'auteur de ces lignes ne sait toujours pas compter le nombre de manifestant-es malgré son âge avancé...). Donc, une très belle mobilisation compte tenu des circonstances, mais un mouvement qui n'arrive pas à gagner en ampleur numérique. Il y avait beaucoup de collectifs de sans-papiers. La mobilisation syndicale était moindre qu'espéré.

Il y a eu aussi une tentative poli-

tique qui a échoué. Les collectifs ont en effet essayé de s'appuyer sur des déclarations de la gôche officielle pour demander à la mairie de Paris d'accorder une carte de résident-e (qui n'aurait eu de valeur que symbolique et non juridique bien sûr), et à titre de test, l'autorisation d'occuper le parvis de l'hôtel de ville (à côté des festivités de Noël). La réaction d'Anne Hidalgo a été brutale : elle a demandé à la Préfecture de mettre en œuvre tous les moyens pour empêcher les manifestant-es d'approcher du parvis. Ce qui a été fait comme on vous l'a indiqué plus haut. Ça ne fera qu'une démonstration de plus de l'hypocrisie du PS.

Quelques victoires tout de même

Quand j'écris que rien n'a été obtenu, je force quand même un peu le trait. Il vous a été rendu compte régulièrement dans la rubrique « sans frontières » de grèves pour la régularisation, et de ce côté, des victoires continuent d'être obtenues. Il faut saluer notamment la victoire des « Chronopost » qui ont réussi à inclure dans la régularisation

non seulement ceux et celles qui travaillaient pour Chronopost, mais aussi une partie de celles et ceux qui sont venus les soutenir et ont participé à la mobilisation. Ce type de mouvement continue, parfois auto-organisé par les sans-papiers, parfois sous la bannière Sud et parfois sous la bannière CGT. Comme toute action du mouvement ouvrier en général, ça ne fait pas tellement de bruit médiatique, mais ça continue, et ça continue d'autant plus qu'elles et ils obtiennent ainsi satisfaction, même si c'est après des combats âpres et très longs.

Et c'est aussi un des enjeux de cet acte 4 de la mobilisation. Visibiliser ces luttes d'abord. Mais aussi articuler une revendication générale de régularisation des sans-papiers avec le combat qui se mène au quotidien de régularisation par le travail. Et il faut relever la présence constante des collectifs de lutte tels que les Chronopost ou les frichtis dans toutes les manifestations de sans-papiers, au-delà de bannières politiques ou syndicales divergentes.

Le combat des sans-papiers pour leur régularisation ne date pas d'hier, mais nous sommes bien dans une période de mobilisation importante et prometteuse. Voilà qui tranche avec la situation générale. Voilà aussi la meilleure réponse aux discours puants que nous déversent constamment les grands médias.

Sylvie

Ailleurs en France

Parmi les nombreux rassemblements de province (une soixantaine) :

- 200-300 personnes à Bayonne pour un rassemblement aux flambeaux, musique, danse, prises de parole et participation active de jeunes migrants subsahariens

- 250-300 personnes à Foix avec déambulation

- À Limoges, le rassemblement était co-organisé principalement par le collectif Chabatz d'Entrar (voir CA N°290 et 299), les habitants du squat de l'avenue de la Révolution, l'association des Sans-Papiers et le syndicat CGT des travailleurs Sans-Papiers. Il y a eu environ 400 manifestant-es, quelques flambeaux et instruments de musique. Pratiquement pas d'affichage d'étiquettes syndicales ou politiques. Le rassemblement a eu lieu devant la préfecture pour partir ensuite devant le Conseil Départemental. Le groupe intervenant spécifiquement en soutien aux mineurs isolés avait tenu à ce que nous y passions pour pointer l'attitude scandaleuse du CD87 (prési-

dé par un socialo, principal de collège retraité). Lorsque le juge reconnaît qu'un jeune est mineur isolé, le président du Conseil départemental fait systématiquement appel en Cour administrative d'appel, espérant que celle-ci (à Bordeaux) casse le premier jugement. Il doit penser que ces quelques mineurs isolés coûtent à l'Aide Sociale à l'Enfance un « pognon de dingue » comme dirait l'autre. Après avoir copieusement hué cette attitude nous sommes repartis jusqu'à la mairie pour quelques prises de parole et une soupe chaude préparée par la cantine du squat. En cette soirée de courses de Noël en centre-ville, certains passants étaient surpris, mais l'accueil était plutôt sympathique. La flicaille était en nombre, mais sans agressivité.

- À Lyon, entre 100 et 200 personnes rassemblées sur une place proche du centre-ville, mais dans le dernier quartier populaire du coin, là où on trouve encore des vendeurs à la sauvette : la Guillotière. (un coin où il y avait toujours un peu de monde présent pendant le second confinement). Des prises de parole diverses, mais pas de déambulation (c'est à côté d'une grande artère est-ouest). Pas mal de flics mais très peu visibles, pas d'incidents.

Hôtel de la rue : la maison des peuples de Strasbourg

L'année 2019 à Strasbourg est marquée par un triste record, celui des morts dans la rue ; elle est l'une des villes en (f)rance où l'on meurt le plus. De ce constat amer, des sans-toit (avec ou sans-papiers) ont pris les devants et se sont organisés par eux mêmes suite au suicide de l'un d'entre eux. Comme le dit l'adage « Seuls les actes portent à conséquence et sont révolutionnaires », et c'est bien comme cela qu'ils vont ouvrir un nouveau chapitre de la longue histoire des squats à Strasbourg. Par cette réquisition et cette expérience inédite (toujours en cours), en refusant de n'être « rien », ils sont, en quelque sorte, montés à l'assaut du ciel⁽¹⁾.

Un peu d'histoire...

Le 24 juillet 2019 va s'amorcer un tournant dans la lutte pour le logement avec la réquisition et l'ouverture d'un bâtiment situé au 91 route des Romains dans le quartier de Koenigshoffen par une poignée de personnes autour du créateur de l'association « La Roue Tourne Strasbourg » (LRT). L'ouverture pour loger des sans-toit s'est faite sans effraction visible, à la grande surprise des pandores qui se présentent le jour même face aux portes de l'ancien siège de la brasserie Gruber récemment racheté par la municipalité socialiste⁽²⁾. Devant l'impossibilité de constater quoi que ce soit pour faire évacuer les nouveaux résidents, ils doivent rebrousser chemin. Arrivés dans la matinée sur les lieux, un noyau de militants d'extrême gauche, puis quelques libertaires viennent se positionner en soutien intéressé, dans l'idée que ce nouveau squat un peu particulier ne leur échappe pas des mains. En effet, plusieurs jours avant, ceux-ci par pusillanimité se sont désolidarisés de la personne qui est à l'origine de l'idée et de l'ouverture de cette vaste bâtisse de 1850 m² et possédant une quarantaine de pièces sur quatre étages. Une partie des militants politiques présents a dû perdre la tête en pensant se voir diriger un espace aussi important. Du fait de cette ouverture surprise les prenant de vitesse, ils ne furent pas en mesure de s'accorder sur le même violon, si ce n'est probablement celui de s'imaginer faire un gros coup à peu de frais sur le dos d'un sans-abri. L'histoire n'étant jamais écrite d'avance, ces politicards opportunistes vont tomber des nues en s'apercevant, bien tardivement, que l'initiateur du squat allait se montrer difficilement influençable

ou intimidable. C'est donc un sans-abri ayant pris tous les risques pour ouvrir ce squat qui va se retrouver dans la tourmente à devoir gérer les ennuis juridiques, mais aussi les embrouilles avec le monde militant et associatif. D'ailleurs, les premiers coups tordus viendront très vite, notamment de la part de certains caciques du NPA strasbourgeois, dont un qui s'illustra particulièrement par son comportement « délateur » contre la personne ayant ouvert le squat, Edson Laffaiteur. Contrairement à ces pieds nickelés, lui a un projet à caractère associatif, mais aussi « politique » ; il souhaite mettre la pression maximale sur les pouvoirs publics, notamment la ville, en pointant l'incurie de celle-ci sur la question des logements pour les sans-toit, mais aussi ouvrir un lieu de vie géré par les premiers concernés.

Face à l'urgence, une entente instable se dessine rapidement entre les premiers occupants et soutiens. Il émerge même l'idée d'un « projet » mais chacune des forces en présence lors des premiers jours de vie du squat y verra surtout « son projet ». Un consensus va s'établir sur l'accueil d'urgence et sur l'organisation d'un lieu de vie pour les sans-abri dans ce bâtiment, renommé « l'Hôtel de la rue ». Le profil des premiers arrivants est divers : sans-abris, demandeurs d'asile, migrant-e-s, hommes seuls, familles, couples... Très rapidement alertés par les réseaux sociaux, les bénévoles affluent en nombre, notamment des travailleurs sociaux, pour aider les précaires à s'installer. Les habitant-e-s du quartier populaire de Koenigshoffen vont aussi se mobiliser pour soutenir les nouveaux arrivants : nourriture, matelas, chaises, canapés. Le hall de l'édifice est promptement

transformé en un lieu d'accueil et de rencontre pour les résidents, les bénévoles et les habitants du quartier. Peu à peu, la vie va s'organiser avec l'aide des bénévoles : tri des vêtements, des jouets pour les enfants, etc. Un agenda partagé est créé pour faire venir du soutien en renfort, ainsi qu'un planning pour les tâches à faire. Dès la semaine de son ouverture, le squat affiche complet : 120 personnes y ont élu domicile⁽³⁾. Le 91 route des Romains devient en quelques jours le plus grand squat pour sans-abri de (f)rance. Un collectif informel de citoyens (composé de militants politiques, d'associatifs, de syndicalistes, de bénévoles, d'habitant-e-s du squat...) émerge des discussions collectives afin de répondre d'une seule voix par une lettre ouverte à la municipalité qui est hostile à l'occupation ; celle-ci s'étant empressée de porter plainte pour effraction au lieu de se réjouir de l'ouverture d'un lieu pouvant sauver des vies. Malgré cette menace, les habitant-e-s du squat ne renoncent pas et une forme d'organisation par la base semble émerger, tout comme les premiers ennuis.

Un panier de crabes : les ennemis qui se montrent et ceux qui se cachent

Un jour après l'ouverture du squat, les affreux de l'extrême droite pointent le bout de leurs nez. Dans les nuits du 25 et du 27 juillet 2019, les murs du bâtiment et ses alentours sont badigeonnés de slogans racistes et de menaces⁽⁴⁾. Puis la situation se tasse, et les fafs ne referont surface qu'un an plus tard en juillet 2020 avec une expédition raciste qui échouera grâce à la résistance des habitant-e-s de l'Hôtel de la rue. Ils en viendront à agresser dans un guet-apens le fondateur de l'asso-

1. L'article a été rédigé en s'appuyant sur l'expérience de l'auteur dans cette lutte, par les témoignages des habitantes, notamment celui du fondateur de LRT, des articles de presse et des discussions avec divers bénévoles.
2. Article de Rue89 du 24/07/2019 : Avec ce squat, nous voulons offrir un toit aux personnes en détresse
3. Reportage franceinfo du 25/08/2019 : Strasbourg Koenigshoffen : un mois après son ouverture, l'hôtel de la rue accueille 157 sans-abri dont 54 enfants
4. Radio parleur 05/08/2019 À Strasbourg, le squat « l'Hôtel de la rue » héberge les sans-abris. (En complément : Le 18 juillet 2020, les membres de Génération Nation Bas-Rhin, des jeunes de l'AFD (Alternative für Deutschland) et les débris du groupe vent d'est (ex bastion social Strasbourg) montent une expédition raciste contre l'Hôtel de la rue).

ciation LRT qui en réchappera de justesse. L'un des secrétaires du Rassemblement National 67 le jour suivant se félicitera sur les réseaux sociaux de ces attaques. Malheureusement, les fafs ne vont pas être les seuls charognards à tourner autour du squat. Les flics sont aussi de la partie : intimidations sur les habitant-e-s, surveillance serrée contre les membres de l'association de LRT, etc. Grâce aux soutiens d'un certain nombre de bénévoles, ces empêcheurs de tourner en rond sont écartés pour un temps. C'est d'ailleurs cette solidarité de tous les instants qui va peser sur les actions de la ville, qui n'a pas désarmé depuis l'ouverture du squat. Le 5 août 2019, une crapule de la municipalité strasbourgeoise, Dreyssé, accompagnée d'un fonctionnaire, vient faire une première visite. Elle est catégorique, la ville ne retirera pas sa plainte. Voyant que le squat bénéficie de nombreux soutiens, la ville fait machine arrière, temporise et tente d'instrumentaliser la situation politiquement. Par l'intermédiaire de ses relais politiques, elle se met à pourrir l'état des choses à l'intérieur du squat en entretenant la zizanie tout en maintenant sa requête d'expulsion auprès de la justice. C'est ainsi que certains militants politiques notamment d'extrême gauche et libertaires locaux vont servir de courroie de transmission, conscients (probablement pour monnayer un bail à leur avantage) ou inconscients, des desiderata des élus socialistes⁽⁵⁾.

L'existence à l'Hôtel de la rue aurait pu suivre un cours apaisé, mais c'était oublier trop vite les premières tensions qui sont apparues dès l'ouverture de celui-ci et qui vont exploser deux semaines plus tard⁽⁶⁾. C'est durant l'AG du 5 août 2019 au Wagon-souk avec tous les habitant-e-s et les bénévoles que la situation va s'envenimer, notamment sur la question de l'avenir du squat. En effet, si un certain nombre de militants politiques de « gauche » présents parmi les bénévoles s'y sont investis, ce n'était clairement pas pour déclarer le « salut commun ». Floués du « pouvoir de direction » et d'une forme de légitimité par le fondateur de La Roue Tourne Strasbourg, ils et elles décident de monter une coterie afin de tenter de virer cette association du squat. Un des arguments invoqués par ces conjurés fut de jouer sur l'aspect juridique : LRT n'étant encore

domiciliée nulle part, elle ne pouvait pas exister et prétendre à administrer quoi que ce soit, ni proposer un projet pour l'avenir du squat, c'est une fausse association et Edson Laffaiteur est un fou... Ces militants politiques pour tenter de reprendre la main essayèrent de mettre en avant le collectif informel de citoyens et le fonctionnement en AG. L'idée peut sembler démocratique, car cela incluait tout le monde, dont les habitant-e-s, en réalité, c'était pensé comme un moyen de faire rentrer des personnes (ne vivant pas sur place) dans les AG du squat pour contrôler celui-ci par le nombre et par des méthodes bureaucratiques. Le problème majeur auquel ces arrivistes vont se heurter est d'ordre pratique : aucun d'eux n'a de compétence réelle liée au social ni de compétence technique. Faute de mieux et face à cette avant-garde de papier qui aime s'entendre parler, les sans-abri vont préférer se tourner vers la solidarité de la rue, les associations et notamment les sans-abri qui animent LRT. Ainsi, de cette AG et des suivantes, il ne sortit pas grand-chose, d'autant que l'arrivée de deux huissiers diligentés par la ville va changer entièrement le rapport de force dans le squat. Venus constater l'occupation illégale, c'est le fondateur de LRT qui se retrouve obligé de signer pour éviter que le bâtiment soit déclaré vide⁽⁷⁾. On proposa bien

à la petite coterie de militants politiques présents depuis le début dans chacune des réunions et AG de donner leur nom pour négocier avec la ville et le juge, ceux-ci refusèrent. Ce refus de solidarité et cette lâcheté introduisirent le doute sur les motivations qui animaient ces militants, d'autant que ceux-ci n'étaient souvent présents qu'au moment des décisions collectives. Ne pouvant plus virer légalement Edson Laffaiteur et son association (elle sera créée le 24/10/2019), ni n'ayant de crédit moral pour le faire ouvertement eux-mêmes, ils tentèrent de monter les résidents de l'Hôtel de la Rue et les autres bénévoles contre lui en le faisant passer pour un tyran (et un profiteur). L'idée étant que si celui-ci était viré du squat par les habitant-e-s, au pire les conséquences du procès retomberaient sur Edson, au mieux c'est cette clique qui aurait signé une convention d'occupation avec la ville. Le souci pour ces types, c'est que par ces méthodes, ils s'aliénèrent la majorité des sans-abri vivant dans le squat, une partie des bénévoles, des militants associatifs et quelques militants libertaires et des syndicalistes restés fidèles à leurs idées d'émancipation. Ne pouvant plus rien espérer, ils finirent par tenter de faire un putsch brutal en faisant sortir les habitants de l'Hôtel de la rue une nuit, afin que ceux-ci virent les membres de l'association. Cette méthode digne

5. Article de Rue89
24/07/2019 : La Ville de Strasbourg demande la « libération immédiate » du squat Gruber
6. Article de Rue89
06/08/2019 : Deux semaines après, les bénévoles du squat Gruber se découvrent différents (en complément : le Wagon Souk est un espace associatif installé dans une cave de l'ancienne brasserie Gruber qui s'est ouvert le 13/05/2019. Il regroupe quelques activités sociales et culturelles sous le pilotage de l'association Sauver Le Monde créée le 23/07/2019. Cette association est dirigée par un artiste très proche des élus municipaux à Strasbourg qui a cherché à satelliser les habitant-e-s de l'Hôtel de la rue)
7. Article de Rue89
06/08/2019 : Deux huissiers mandatés par la Ville de Strasbourg au squat Gruber.

Rassemblement contre l'expulsion de l'hôtel de la rue et du refuge des oubliées le 27 juin 2020 à Strasbourg



Dossier des sans papiers

8. France bleu
21/10/2020 : Le squat
Bugatti évacué dans
l'Eurométropole de
Strasbourg
9. Article de Rue89 du
08/07/2020 : La
municipalité abandonne
les poursuites contre
l'Hôtel de la Rue et du
11/11/2020 : L'Hôtel de la
rue attend toujours sa
convention d'occupation
10. Article du DNA
19/10/2020 : Strasbourg :
une marche pour dire non
à la misère

des chemises brunes se retourna contre eux et les résidents sans-abri appelèrent la police à leur surprise et chassèrent une partie de cette bande. Finalement, on indiqua aux derniers de ces tristes personnages encore présents dans le squat un autre lieu qu'il était possible d'occuper, afin que ceux-ci laissent définitivement les sans-toit de l'Hôtel de la rue tranquille. Signalons que dans cet autre squat, le Bugatti ouvert le 11 septembre 2019 et expulsé le 21 octobre 2020 ⁽⁸⁾, cette petite bande affinitaire incapable de gérer quoi que ce soit, débordée par la situation, laissa les habitants de ce nouveau lieu de vie à leur sort. Ils et elles cherchaient à avoir le pouvoir sur un lieu et sur des gens. Il n'y avait rien de communiste ou d'anarchiste là-dedans.

La roue tourne dans le bon sens

En dix mois, 800 personnes d'horizons multiples et de diverses nationalités vont transiter par l'Hôtel de la rue qui va devenir « La maison des peuples », malgré les embûches causées par les uns ou les autres. Au grand soulagement des occupants du squat, les audiences au TGI concernant l'expulsion sont reportées plusieurs fois et ce délai va jouer contre la ville. En outre, l'année 2020 est marquée par deux événements imprévus, la grève des avocats et le confinement, qui viennent bousculer le calendrier judiciaire et électoral,

avec pour conséquence d'ajourner une possible expulsion. Ce retard imprévisible va amener la question du logement à devenir un axe important au cœur de la campagne des municipales strasbourgeoise au grand dam des socialistes locaux, déjà plombés par leur politique concernant le GCO. Le résultat est un camouflet, non seulement les socialistes sont écrasés par les verts, mais en plus, ironie du sort, le dauphin LREM du maire sortant Roland Ries est jeté dans les poubelles de l'histoire. À la surprise générale, la Mairie changeant de couleur politique, les cartes concernant l'Hôtel de la Rue semblent se retrouver rebattues pour un temps. Les verts ayant bâti une partie de leur programme sur le « droit au logement », il n'est pas possible pour eux de commencer leur mandature par des expulsions. La nouvelle municipalité abandonne donc les poursuites contre la Maison Gruber à Koenigshoffen au mois de juillet 2020. Elle parle même de la signature d'une convention d'occupation, mais en novembre de cette année celle-ci n'est toujours pas signée ⁽⁹⁾. Ajoutons que mauvaise perdante, la police et la préfecture qui voient ce changement de situation d'un mauvais œil, en profiteront pour saboter le 17 octobre une marche contre la précarité organisée par l'association LRT, les habitant-e-s du squat et la CGT ⁽¹⁰⁾.

Quelles leçons politiques tirer ?

Bien que l'histoire de ce lieu de vie n'a pas donné naissance à une expérience collective se revendiquant ouvertement de l'anarchisme ou du communisme, elle n'en reste pas moins hautement politique, subversive et solidaire. D'abord parce la « social-démocratie » et la bourgeoisie municipale locale se retrouvent face à des sans-toit qui lui sont hostiles, qu'ils et elles s'organisent et qu'ils et elles tiennent dans le temps face aux obstacles dressés devant elles et eux. Finalement, c'est bien qu'il y a là quelque chose de l'ordre de la lutte des classes quand des personnes que l'on considère comme des « riens » réussissent à travers une expérience collective à damer le pion à d'autres qui se considèrent au-dessus d'eux. Soulignons qu'il existe une limite à cette expérience, car on n'est pas ici dans le cadre d'un « squat politique » autonome (comme le KTS) ou à vocation explicitement révolutionnaire. Pourquoi ? Et bien parce que les actes de certains militants ont discrédité la possibilité d'élever le débat, de faire évoluer la démocratie dans le squat, voire de déborder certaines lignes. Ajoutons que la démocratie directe n'émerge pas spontanément, mais dépend des rapports de force, de la volonté des acteurs, de sa mise en place, des circonstances...

Vincent de l'OCL-Strasbourg

Entretien

Né lors du 1er confinement, le 25 mars 2020 plus précisément, le collectif Les Vélos du Cœur s'est fortement investi dans l'aide, le soutien logistique et la distribution de colis alimentaires ou de Kits d'hygiène auprès de personnes démunies. Agissant aussi bien dans les squats que dans les lieux d'infortune de l'Eurométropole strasbourgeoise (voir article précédent de Vincent), ses jeunes membres engagés ont comblé – bon gré-mal gré – le vide laissé par certaines associations caritatives officielles peu scrupuleuses d'entretenir la misère, plutôt que définitivement l'abolir. Je vous laisse le soin, chers lecteurs et chères lectrices, de suivre les propos de Pablo, président et un des membres fondateurs des Vélos du Cœur.

Aurélien : Bonjour Pablo, dans un premier temps pourrais-tu te présenter, puis nous indiquer quel est ton rôle au sein de l'association des Vélos du Cœur ?

Pablo : Bonjour Aurélien, je suis heureux de recroiser ta route ! Pablo Fernandez est mon pseudo sur les réseaux sociaux car je tiens à rester anonyme. Né à Strasbourg de mère espagnole, j'ai grandi au Cameroun où

mes parents étaient missionnaires. J'ai ensuite fait de longues études de philosophie et de théologie. Aujourd'hui, je suis chercheur à l'Université de Strasbourg, où je commence une thèse sur la dimension religieuse des totalitarismes. Fondateur du collectif citoyen Les vélos du cœur en mars dernier, j'ai été élu Président début octobre lorsque nous nous sommes constitués en association.

A : Quelle est l'origine de cette association ?

P : Au début du premier confinement j'effectuais des livraisons Deliveroo à vélo dans les ruelles désertes du centre-ville de Strasbourg confiné, lorsque je fus viscéralement touché par la détresse des sans-abris. Un soir de fin mars j'aperçus un homme dormir à même le sol sous une simple couverture de survie et trembler

comme une feuille morte (il faisait 3 degrés). Mon cœur se contracta brutalement de douleur... A peine rentré chez moi je lançais un appel sur les réseaux sociaux. Mickael et Geyda me rejoignirent et nous élaborâmes en 48h un plan d'action ambitieux : fédérer des coursiers à vélos solidaires qui tous les soirs donneraient de leur temps pour récupérer des plats chez des particuliers et des restaurateurs et les livrer aux personnes dormant dans la rue. Le 25 mars le groupe Facebook Les vélos du cœur-Strasbourg est créé, les premières maraudes démarrent et très vite les bénévoles affluent par dizaines pour venir prêter main forte derrière les fourneaux ou à vélo. L'idée est simple : des particuliers cuisinent à tour de rôle chez eux une dizaine de plats chacun que les bénévoles cyclistes passent récupérer le soir et distribuent ensemble en maraude.

A : Quel a été son but pendant la période de quarantaine ?

P : Au début du confinement les douches publiques et les points d'eau de la ville étaient fermés et plusieurs associations caritatives avaient déserté le terrain. Les vélos du cœur se sont constitués dans l'urgence pour palier à cette situation de crise sanitaire et alimentaire en nourrissant quotidiennement plus de 150 sans-abris et migrants.

Nous nous sommes aussi rendu compte très rapidement qu'il existait une face immergée et silencieuse de l'iceberg de la misère sociale : les mères de familles au RSA élevant seules leurs enfants en bas âge, des veuves issues de l'immigration contraintes à plus de 70 ans de faire du repassage au black pour payer leurs factures, bref toutes ces personnes isolées précaires qui pourraient bénéficier des colis alimentaires des Restos du cœur, du Secours Populaire ou de la Caritas mais qui sont dans l'incapacité physique de se déplacer à ces distributions en point fixes, parce que trop âgées, malades ou handicapées. Nous leur apportons chaque semaine des colis alimentaires.

A : En quoi diffère Les vélos du Cœur par rapport à d'autres relais institutionnels ou associatifs ?

P : Ce qui nous distingue tout d'abord c'est notre esprit de famille. Entre nous personne ne se connaissait initialement puisque nous nous sommes rencontrés via les réseaux sociaux mais de véritables liens d'amitié se sont tissés au fil de nos actions,

certains couples se sont formés parmi les jeunes bénévoles cyclistes, un véritable esprit de famille s'est créé. Notre mode de gouvernance aussi est horizontal. Bien que fondateur et président je n'impose aucune décision mais suis en discussion constante avec les autres référent-es.

Ensuite nous privilégions le contact humain avec les personnes démunies. Ainsi j'ai banni de mon langage le terme « sdf ». En maraude je ne dirai pas aux bénévoles « allez voir le sdf sous le pont » mais « allez voir la personne qui dort sous le pont » : ça a l'air anodin mais notre manière de re-considérer ces personnes et de leur rendre leur dignité humaine passe par la conversion des mots avec lesquels nous les désignons et avec lesquels nous nous adressons à eux. Je fais beaucoup d'effort, par exemple, pour retenir le prénom de chacun (et ils connaissent aussi le mien). Durant nos maraudes nous ne portons volontairement pas de brassards ni de signes distinctifs qui mettraient une distance entre « eux » et « nous ». Non, ce sont « nos amis de la rue », nos « frères en humanité » et nous voulons absolument éviter cette pseudo-charité insupportable qui donne de manière ostentatoire et condescendante.

Enfin, nous nous caractérisons par notre côté fédérateur. Si personnellement ma foi chrétienne me nourrit au quotidien, je tiens à ce que Les vélos du cœur restent aconfessionnels et apolitiques. Et ce, afin de rester uniquement focalisés sur l'humain et de permettre à des bénévoles de toutes catégories sociales, âges et convictions politiques et religieuses de vivre une aventure qui transcende toutes ces différences.

A : Les Vélos du Cœur ont-ils rencontré des difficultés ou des limites lors de vos actions auprès de plus démunis-e-s ?

P : Partis de rien (j'ai commencé la première maraude avec trois Döners Kebab et deux tacos achetés avec mon argent de poche), nous avons très vite pris en charge l'alimentation quotidienne de plus de 150 migrants et sans-abris. Ce qui posait d'énormes problèmes de logistique : démarcher auprès des grandes surfaces des invendus alimentaires, trouver des chambres froides, des cuisiniers bénévoles, des bénévoles en voitures pour acheminer ces denrées, faire des maraudes à vélo tous les soirs jusqu'à minuit... La difficulté aussi de se retrouver à devoir gérer, sans aucune expérience dans le domaine, le relationnel avec les autres

associations et la mairie, et de manager en interne l'équipe des bénévoles qui s'est accrue de manière exponentielle en l'espace de quelques mois à peine (nous comptons aujourd'hui plus de 120 membres actifs). Bref, l'action auprès des plus démunis est toujours légère et réconfortante (même si les situations de misère sociale dans les quartiers m'arrachent des larmes de sang), mais ce qui est pénible et parfois épuisant c'est toute la logistique qui gravite autour, ainsi que la gestion de l'humain avec ses failles, ses petites querelles d'égo et ses jalousies. D'où l'importance, d'une part, de beaucoup déléguer à un niveau logistique (avec la création de différents pôles de référent-es qui travaillent en équipe avec les bénévoles sur les différentes opérations) et, d'autre part, de beaucoup communiquer entre nous pour soigner le relationnel et notre cohésion de groupe.

A : Penses-tu que Les Vélos du Cœur pourrait s'inscrire dans un réseau associatif plus vaste d'aide aux plus démunis-e-s ?

P : Sur le terrain nous cherchons à collaborer au maximum avec les associations existantes, telles que le Secours Populaire, Les Restos du Cœur, Caritas et les collectifs locaux afin d'être le plus efficaces possibles, d'éviter les doublons et de repérer les trous dans la raquette sociale. Mais nous pouvons toujours faire mieux. Pourquoi pas, par exemple, nous inscrire dans un réseau national, comme Start-Up de Territoire, ou bien implanter Les Vélos du Cœur dans d'autres villes ?

A : Quels seraient vos conseils pour populariser cette initiative associative dans d'autres villes que Strasbourg ?

P : Cet été un de nos bénévoles de 17 ans va réaliser un Tour de France Solidaire dont les bénéfices, pour chaque kilomètre parcouru, seront reversés à l'association. Je compte l'accompagner pour implanter Les Vélos du Cœur dans les grandes villes de son itinéraire. Mon idée est que si dans chaque ville il y a un noyau de 5/6 personnes qui répondent présentes, je commencerai les premières maraudes avec elles, les brieferai durant deux/trois semaines sur notre fonctionnement puis les laisserai s'auto-gérer en autonomie.

Aurélien, OCL Strasbourg

La Roya à l'heure de la reconstruction

Ces dernières années, on a pas mal entendu parler de la vallée de la Roya pour le soutien apporté aux migrant-e-s par une partie de sa population, ainsi que pour la répression policière et judiciaire qui en a découlé. Les dégâts commis par la tempête « Alex » dans cette partie des Alpes-Maritimes l'ont récemment remise sur le devant de la scène médiatique. Suzel, qui vit dans la vallée depuis deux décennies et qui milite dans l'association Roya citoyenne ⁽¹⁾, répond ici à quelques questions sur la situation actuelle.

– Comment Roya citoyenne [RC], qui avait été créée en 2011 pour « promouvoir une intercommunalité » de la vallée, en est-elle venue à élargir son champ d'action à la solidarité envers les migrants ?

– En juin 2015, la France a fermé la frontière entre Vintimille et Menton ⁽²⁾ ; à partir de fin 2015, début 2016, les migrants (Erythréens, Soudanais, Egyptiens, Tchadiens...) ont cherché peu à peu à passer par d'autres voies, plus dangereuses et plus longues, pour échapper aux contrôles. Ils ont emprunté la Roya par la route d'abord, puis par des sentiers de montagne. Dans le même temps, de plus en plus d'habitants de la vallée se rendaient de façon spontanée à Vintimille pour donner à manger aux migrants bloqués là. Alors, on s'est dit que le plus simple et rapide pour organiser la solidarité était de réactiver RC, association en sommeil. En mai 2016, on a donc ajouté à ses statuts la « défense des citoyens du monde » comme nouvel objectif. (Et, en 2017, quand l'association Défendre la Roya créée à l'instigation d'Olivier Bettati, un conseiller régional apparenté FN, a essayé d'obtenir notre dissolution, on les a de nouveau modifiés pour pouvoir aller plus facilement en justice en cas de racisme ou d'appel à la haine.)

Pendant des années, on a participé très activement à des maraudes, hébergé des migrants. 150 000 repas ont été distribués en 2017 à Vintimille et dans la Roya... On a aussi apporté un soutien aux solidaires inculpés, et on a eu une action de communication par des réunions publiques, le site et la page Facebook de notre asso, ainsi qu'auprès des médias, pour « faire bouger les lignes » en matière de solidarité.

– Vu de loin, on ne s'attend pas tellement à ce que la population de la région niçoise se soucie d'aider les migrants. Dans la Roya, pas mal

de personnes ont été sensibles à leur situation et disposées à le faire, mais la répression a été sévère ⁽³⁾...

– Le contexte politique en PACA, et particulièrement dans les Alpes-Maritimes, est très difficile, mais il existe des associations de soutien aux migrants à Nice aussi (même si c'est une ville de droite, avec l'empreinte de Jacques Médecin). Par exemple, ADN (Association pour la démocratie à Nice) ou Habitat et Citoyenneté, en plus des grandes assos nationales (RE-SF, LDH, Amnesty, Cimade, etc.). Dans le Briançonnais, région de gauche, la situation est très dure pour les migrants, mais, au début, c'était un peu plus facile d'y assurer une solidarité que dans notre région, où on se heurte périodiquement avec les élus, et où la répression a été très forte – avec les gendarmes, la police aux frontières [PAF], les militaires de l'opération Sentinelle, les légionnaires...

Quand j'allais à mon travail, de 2016 à 2018, je croisais au moins trois voitures de flics sur les 17 kilomètres à effectuer depuis mon domicile. Cédric Herrou, qui faisait alors partie de RC – il l'a quittée pour créer une autre association, appelée maintenant Emmaüs Roya –, a totalisé 11 gardes à vue en quatre ans. Sa maison a été surveillée par trois ou quatre flics vingt-quatre heures sur vingt-quatre pendant plus d'un an. Aux PPA (points de passage autorisés), il y avait en permanence des policiers pour assurer des contrôles... La dernière répression en date dans la Roya a été en mars 2019. On a été six à se faire interpellé à 6 heures du matin, à notre domicile ; pour ma part, j'ai fait presque quarante-huit heures de garde à vue et je n'ai jamais récupéré mon ordinateur ni mon téléphone. Cela m'a permis d'apprendre officiellement que j'étais sur écoute depuis plus d'un an ! Il n'y a eu aucune poursuite, mais on ne sait pas si l'enquête a été classée ou non.



– Vous avez des rapports avec d'autres associations de soutien aux migrants, en France et en Italie ?

– Oui, depuis octobre 2016, avec les associations citées plus haut. A cette époque, Cédric Herrou ne savait plus comment héberger les migrants qui arrivaient chez lui : il faisait un temps horrible, avec beaucoup de pluie, et ils vivaient sous des tentes dans la boue. On a ouvert un « lieu de mise à l'abri » dans une ex-colonie SNCF, « Les Lucioles », pour les y installer, mais ce « squat » a été expulsé au bout de trois jours – avec un déploiement de flics assez incroyable. Cédric et 4 ou 5 autres personnes ont été embarqués. C'est à cette période que d'autres associations se sont solidarisées avec nous, de Nice et d'ailleurs, et qu'on a tissé des liens avec elles.

Du côté de l'Italie, on a surtout des relations avec les assos de Vintimille. Par exemple, Eufemia qui, dans son Infopoint créé en juillet 2016 (mais arrêté fin 2018 car plus de local) et financé par la campagne de crowdfunding de Progetto 20K, assurait le prêt de matériel numérique et téléphonique, ainsi qu'une assistance linguistique et juridique aux migrants en déplacement dans cette zone.

En 2015-2016, suite au « Campo Presidio » sur les rochers à Balzi Rossi (la frontière en bord de mer côté italien, à la limite de Menton), le mouvement No Borders a subi une répression si forte qu'il a quasiment disparu ⁽⁴⁾. Quelques personnes essaient encore d'être actives à Vintimille, mais il y a eu énormément de ce que les Italiens ap-

1. Voir <https://www.roya-citoyenne.fr> et la page Facebook Roya citoyenne.
2. Depuis les attentats islamistes de la fin 2015, les contrôles aux frontières ont été renforcés au lieu de disparaître alors que les accords de Schengen les autorisent pour deux ans au maximum.
3. De janvier à octobre 2017, il y a eu dans les Alpes-Maritimes plus de 33 000 interpellations de migrants suivies de reconduites à la frontière (L'Express du 10/10/17), et nombre de bénévoles ont été poursuivis pour « délit de solidarité » (aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour des étrangers).
4. Voir sur <https://www.facebook.com/Presidio-Permanente-No-Borders-Ventimiglia-782827925168723/about/> et <https://noborders20miglia.noblog.org>



Une des nombreuses maisons éventrées en octobre à Fontant, Saint-Dalmas et Tende

pellent les foglie di via (« feuilles de route », d'interdiction de territoire) : pendant trois ans, tu n'as plus le droit de venir dans la commune ou la région d'où tu as été expulsé.

- Trois vallées des Alpes-Maritimes ont subi les inondations des 2 et 3 octobre : la Roya, la Vésubie et la Tinée. Où en est la Roya, avec tous les dégâts qu'a causés cette tempête et les problèmes (d'eau, d'électricité, de circulation et de ravitaillement) auxquels la population a été confrontée ?

- Concernant les infrastructures, on constate que les routes ne sont pas refaites : ce sont des pistes qui sont aménagées, « dans l'urgence », avec des passages à gué, donc elles peuvent être à nouveau emportées avec la pluie. La SNCF a arrêté les trains à partir de la gare de Fontan, au moins jusqu'à fin décembre, parce que la voie ferrée était devenue dangereuse (un viaduc a bougé de plus de 20 millimètres et doit être renforcé). La vallée reste donc dans le provisoire.

Le village de Saorge, où j'habite, a été « privilégié » : on n'est restés isolés qu'une semaine. Mais la route qui mène à Fontan a longtemps été bloquée parce que deux ponts avaient été détruits, et maintenant on y circule en alternance.

A Saorge, l'eau venait en abondance d'une vallée en face, mais la route a été emportée. On a réussi à récupérer les anciennes sources juste au-dessus du village, mais elles sont beaucoup moins abondantes et les canalisations sont en mauvais état : l'eau du robinet n'a été estampillée potable par l'Agence régionale de santé que début décembre.

La commune de Tende, tout au bout de la vallée, reste enclavée. C'était une

voie de communication routière et ferroviaire très importante pour les Italiens, mais un pan de montagne est tombé à l'entrée du tunnel – ce fameux tunnel qui fait depuis des années l'objet d'un combat contre le projet de le doubler (les écolos s'y opposent) et qui intéresse la mafia (le chantier est géré par l'Italie).

A Breil, des immeubles étaient déjà murés car il y a un lac de barrage et du gypse en dessous, et ça bouge énormément ; d'autres immeubles ont été condamnés avec les inondations...

Cette situation génère beaucoup de stress, et ça se traduit par des chiffres : un quart de la population de la Roya (environ 1 500 personnes sur 6 000) est parti !

- C'est ce qui a conduit RC à s'investir dans la solidarité avec les habitants ?

- Oui, on a décidé assez rapidement d'élargir son champ d'action, après la tempête. On savait que les gens donnent sur le coup de l'émotion, quand il arrive un événement de ce genre (ou après une répression, on l'avait constaté avec Cédric Herrou : l'argent arrivait de partout après une garde à vue !). La vallée a reçu des dons comme on n'en avait jamais reçus pour les migrants (par exemple 127 tonnes entre le 4 et le 17 octobre via la CARF [Communauté d'agglomération de la Riviera française] dont on dépend) – la vie humaine n'a pas la même valeur pour tout le monde...

- Les conséquences économiques de la tempête vont aggraver les effets des confinements liés à la pandémie : la région ne vit-elle pas du tourisme ?

- Il y aura des pertes d'emploi dans le tourisme, car c'est le plus important

Dossier des sans papiers

secteur économique de la vallée – avec, de façon pas très originale, les maisons de retraite et les hôpitaux. Le tourisme sans les moyens de transport ni les principaux « produits d'appel », c'est mort. Si le patrimoine n'a pas été trop touché (hormis une église à Breil), les infrastructures touristiques ont subi de gros dégâts : le camping et la piscine de Breil, le camping de Fontan, la piscine de Tende ont été détruits ; il n'y a donc plus de piscine dans la vallée, et presque plus de campings. Les deux tiers des lits touristiques ont été perdus. Le plus beau et le plus fréquenté des canyons a été comblé.

De plus, à Tende, l'eau a sapé les fondations de l'hôpital-maison de retraite Saint-Lazare, qui venait d'être refait. (Pendant la tempête, ses pensionnaires ont été évacués dans le noir, l'électricité ayant sauté, vers le second hôpital de la ville.)

A La Brigue, les dégâts dans les maisons n'ont pas été importants, mais ce village aussi reste enclavé. Or il y a là un centre d'accueil pour handicapés très lourds, géré par une association qui a déclaré vouloir quitter les lieux. Des maires et le préfet sont intervenus pour l'en dissuader (avec sans doute des promesses de subventions pour garantir les emplois), et elle a suspendu sa décision. Les boulots qu'elle propose sont durs et mal payés, mais ils permettent aux gens du coin de vivre.

Enfin, les départs liés aux inondations peuvent entraîner des fermetures de classe, et donc des postes d'enseignants en moins.

- Quelles répercussions a eues la tempête concernant les migrants ?

- La préfecture des Alpes-Maritimes a lancé une alerte rouge à la population la veille de la tempête ; en revanche personne ne s'est soucié des migrants, ni à Nice ni à Vintimille, et les médias ont très peu parlé d'eux. De ce fait, on ne peut pas savoir si certains d'entre eux n'ont pas été emportés dans les inondations, s'il y a eu ou non des morts parmi eux.

Ce qui est sûr, c'est que leur situation n'a fait que s'aggraver depuis cet été. Le centre de la Croix-Rouge italienne a été fermé en août. Les migrants n'avaient pas tellement envie d'aller dans ce centre car il relève du ministère de l'Intérieur et on y prenait leurs empreintes, etc. ; mais là, il n'y a carrément plus d'accueil pour qui que ce soit, y compris les femmes enceintes ou les gamins. Ça veut dire pour eux dormir de nouveau n'importe où, dans les buissons – et on peut lire dans la

Dossier des sans papiers

presse italienne que le maire de Vintimille est scandalisé parce qu'on a trouvé des mecs qui dormaient dans une voiture !

De plus, il y a eu tellement de contrôles dans la Roya depuis 2017 que les migrants, au bout d'un moment, ne sont plus guère passés par ici – et quand tu ne vois pas les choses se dérouler sous tes yeux, tu ne te sens pas concerné de la même manière.

Parmi les gens qui continuent d'effectuer des maraudes, il y en a qui se font rembourser leurs déplacements (frais d'essence et d'alimentation) par RC ou par Emmaüs Roya. On rembourse par exemple les dépenses en essence du collectif Keshaniya Kitchen, présent depuis le printemps 2017. Ce sont surtout des jeunes Allemands et Anglais, avec quelques Français, qui étaient auparavant dans le camp de la Linière, à Grande-Synthe dans le Nord. Ils vivent maintenant près de Vintimille, côté italien, en tente toute l'année, après avoir vécu près de Sospel puis près de Breil. En dehors des maraudes, ils accueillent quotidiennement les migrants qui ont été refoulés par la PAF en leur offrant des « petits déjeuners », ainsi que de la bouffe vegan ou des médicaments, et des conseils juridiques. Ces migrants sont obligés de rester dans des Algeco pendant des heures dans des conditions sanitaires infâmes. Des députés européens sont venus plusieurs fois pour le constater, et RC a été associée à une nouvelle démarche judiciaire sur cette question – mais depuis plus d'un an même les « grands élus » ne sont plus autorisés à visiter ces Algeco (qu'une note de la PAF surnomme « lieu de mise à l'abri » !).

Il y a beaucoup de pressions de la police et de riverains pour dissuader les Keshaniya d'agir (il est arrivé que des gens viennent par exemple chier là où ils s'installent), mais leur action humanitaire permet en tout cas d'obtenir des témoignages et de faire intervenir des avocats.

– L'Anafé [Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers] et Médecins du monde ont dénoncé dans un communiqué, le 25 novembre, un « refus d'assistance médicale et juridique aux personnes exilées enfermées à la frontière franco-italienne », et ils ont obtenu gain de cause auprès du tribunal administratif de Nice le 26 novembre, mais la préfecture va sans doute faire appel. Y a-t-il d'autres affaires en cours ?

– Mon fils Raphaël doit repasser en procès. Il avait été condamné à 3 mois de prison avec sursis par le tribunal de grande instance de Nice, en juin 2017, pour avoir transporté quatre demandeurs d'asile entre Saorge et Breil (sur le territoire français !) ; la cour d'appel d'Aix-en-Provence avait réduit la peine à 2 mois avec sursis en décembre 2018. La Cour de cassation a cassé ces jugements, le 26 février dernier, en estimant que la protection des actes solidaires n'était pas limitée aux actions purement individuelles et personnelles, et n'excluait en aucun cas une action militante exercée au sein d'une association, mais elle a renvoyé l'affaire devant le tribunal de Lyon sans fixer de date.

Il y a également le procès concernant l'agression contre Hugues Séchet, à son domicile, par un commando d'extrême droite ⁽⁵⁾. En avril 2019, ce militant de RC hébergeait quatre demandeurs d'asile nigériens et centrafricain dont la demande d'asile avait été officiellement enregistrée auprès de la préfecture des Alpes-Maritimes. Son habitation a été attaquée deux fois ce mois-là, et la seconde fois il a été blessé et sa voiture détruite. Les personnes qu'il hébergeait et lui ont porté plainte, mais ils sont passés du statut de « témoins » à « mis en cause ». Puis ils ont été convoqués devant le tribunal correctionnel de Nice, comme prévenus eux aussi, le 29 octobre, pour « violences volontaires en réunion »... contre les deux seuls agresseurs inculpés (pour violences volontaires avec trois circonstances aggravantes). Ces

agresseurs ont également été considérés comme des victimes !

– **Comment vois-tu la suite des événements dans la Roya ?**

– Ce qui me frappe dans le capharnaüm actuel, c'est d'abord le nombre important de bénévoles qui sont arrivés très vite de toute la France pour aider, nettoyer (en particulier à Breil, car on pouvait y accéder en train par Nice). Mais depuis quelque temps, les pouvoirs publics (notamment le département et la CARF) essaient de les écarter sous divers prétextes – comme des problèmes d'assurance, alors qu'on pourrait très bien régler cette question en établissant des conventions avec des associations pour couvrir les bénévoles.

Je constate aussi que la population n'est absolument pas consultée sur les travaux à effectuer, les projets de reconstruction. On remodèle par exemple carrément le lit des rivières... Cette façon de procéder vient alimenter le très fort et très ancien sentiment qu'ont les habitants de la Roya d'être mal aimés des élus politiques (LR) locaux, comparés à ceux des riches vallées de la Vesubie (fief de Ciotti) et de la Tinée (fief d'Estrosi).

Après la tempête, il y a eu une floraison d'associations (soit réactivées, soit créées pour la circonstance), de groupes WhatsApp ou Facebook pour des échanges d'infos, des demandes d'aide et des propositions de bénévolat. Cela va de l'asso Remontons la Roya, dont on se sent assez proche, jusqu'aux associations de commer-

Chantier collectif pour refaire les abords d'une maison dont le jardin a été emporté par la Bieugne, affluent de la Roya



5. Lire sur Mediapart le communiqué de RC « Chronique d'un racisme ambiant » du 22 novembre 2020.

cants de Tende ou au Comité de soutien des voies de communication de la vallée de la Roya. Mais la solidarité avec les migrants est aujourd'hui concentrée à Vintimille et à la frontière à Menton – tandis que les bénévoles et les assos solidaires de la Roya se focalisent sur le règlement des problèmes auxquels la vallée est confrontée.

RC, Emmaüs Roya ou Passeurs d'humanité ont reçu beaucoup de dons, et il y a eu des collectes partout sans qu'on lance d'appels, mais comment utiliser les sous qui arrivent ? C'est beaucoup et c'est rien, 10 000 euros par exemple : ça peut partir très vite, parce que pas mal de personnes se retrouvent sans aucune aide. Et

puis, à l'extérieur de la vallée, on ne semble pas se rendre compte que depuis deux ans les gens de la Roya se désintéressent pour la plupart des migrants et que RC est en perte de vitesse. Presque plus personne de notre asso ne peut participer aux maraudes et autres actions ; il faut une grande volonté et beaucoup d'énergie pour s'y tenir, et la lassitude joue, après la répression, la pandémie et la tempête.

Des habitants espèrent que la Roya va être un laboratoire de collapsologie, post-effondrement, et va développer des choix vertueux pour repartir d'un bon pied... ou d'un bon coup de pédale, vélo électrique, train, fret. Un groupe, « Vallée verte et heureuse », préco-

nise ainsi d'y utiliser uniquement le train et le vélo. Je crains cependant que la situation dans la vallée soit autrement plus complexe, avec ses lourdeurs politiques qui ne permettent aucune ouverture, aucune hauteur de vue, et avec le quant-à-soi médiocre d'une partie de la population. La multiplication d'initiatives citoyennes et associatives donne envie d'y croire, comme un printemps à venir. Mais cela implique de se battre à la fois contre les projets qui ne tiennent aucun compte des habitants et contre la volonté que peuvent avoir certains politiques de laisser cette vallée crever.

Propos recueillis par Vanina, le 23 décembre

A propos de l'article sur la loi de programmation de la recherche, n°305 de Courant Alternatif

A la fin de l'article sur la LPR (pp. 10-12) l'auteur/autrice laisse penser que tout le monde est contre cette loi, les chercheurs comme le PDG du CNRS par la phrase « Le PDG du CNRS Antoine Petit qualifiant dès les premières versions la loi d'" injuste et darwinienne ". En clair tout le monde est contre la LPR et la mobilisation ne faiblit pas ».

En réalité, la sortie d'Antoine Petit a propos de cette loi était celle-ci ⁽¹⁾ : « Il faut une loi ambitieuse, inégalitaire – oui, inégalitaire, une loi vertueuse et darwinienne, qui encourage les scientifiques, équipes, laboratoires, établissements les plus performants à l'échelle internationale, une loi qui mobilise les énergies. »

Cette sortie a provoqué un tollé au sein des labos, suscitant une indignation quant au fait qu'Antoine Petit jette aux orties les objectifs affichés « d'égalité » dans la recherche -au moins, on ne peut pas lui reprocher de ne pas être honnête..... ça a aussi suscité des réactions plus érudites sur les concepts de darwinisme et darwinisme social (darwinisme mal compris et en tout cas salement utilisé, à la sauce libérale, par le PDG). En tout cas, en interne, de nombreux textes d'opposition à Petit ont circulé. Un questionnaire national a été mis en circulation, qui est remonté

au cabinet de Petit pour essayer de refléter l'ampleur de l'opposition de la base à cette loi.

On rappelle, entre autres, que ce mec a été nommé, par la ministre Vidal (Enseignement et recherche), pour faire passer la LPR auprès des chercheurs. C'est ce qu'il fait lors de chaque réunion des directeurs d'unité qu'il ouvre ⁽²⁾. Voir aussi la position officielle du CNRS sur cette loi ⁽³⁾, qui est dithyrambique, où lui-même se félicite de cette loi : « On peut toujours faire la politique du toujours plus : s'il y avait eu encore plus d'argent et plus vite, nous serions encore plus contents. Mais il ne faut pas oublier que c'est la première fois depuis très longtemps qu'on va avoir des moyens pour la recherche », indique Antoine Petit qui souligne : « il ne faut pas faire semblant qu'il pouvait exister un plan B pouvant être mis en œuvre au cours de l'actuel quinquennat. Le fait qu'il s'agisse d'une loi pluriannuelle me semble être une dimension importante qui permettra d'offrir des perspectives sur le long terme aux chercheurs et aux chercheuses comme aux organismes. »

Dans les labos, « tout le monde » n'est donc pas « contre cette loi », au contraire. Cette loi a été le catalyseur de discussions vives et d'une fracture au sein des travailleurs de la recherche. Au sein des labos, les chercheurs qui récoltent des sous facilement (ANR, ERC – projets européens) et forment des petits potentats comprenant déjà *en fait* un

PI (le chef) dirigeant une armée de post-doc et de doctorants sont globalement pour cette loi – eux-mêmes sont assurés de leur poste statutaire jusqu'à la fin de leurs jours, il ne leur pose aucun problème que ce ne soit pas le cas pour leurs jeunes collègues (phrase entendue : « ça les rend plus travailleurs, ils produisent plus d'articles ».). Au niveau des départements, les labos les plus « libéraux », qui recrutent beaucoup de précaires (ce qui va être généralisé par la LPR comme c'est dit dans l'article) voient leur nombre de publication augmenter en flèche... et se félicitent de cette belle productivité. Dans ce cas, on voit une opposition ou un freinage des directeurs d'unité pour organiser des AG contre la LPR. L'ESR ne fait donc pas front uni.

A la fin de l'article, il est mentionné l' « action écrans noirs », sans apporter de critiques quant à l'absence d'impact global de cette action, si ce n'est reporter pour les chercheurs et chercheuses les tâches administratives au lendemain... pourtant, parmi les groupes d'opposants les plus radicaux, d'autres revendications ont été plus intéressantes (au moins, elles avaient le mérite de poser un objectif à la lutte) : retrait de la loi et démission de Vidal ⁽⁴⁾ et ⁽⁵⁾, et celle de Petit ⁽⁶⁾ (sachant que des gens sont remplaçables, mais il y avait une recherche de victoire symbolique).

Courrier des lecteurs

1. https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/12/06/le-darwinisme-social-applique-a-la-recherche-est-une-absurdite_6021868_3232.html
2. <https://du-cnrsinee2018.sciencesconf.org/resource/page/id/2>
3. <https://www.cnrs.fr/fr/cnrsinfo/loi-de-programmation-ce-que-va-changer-pour-la-recherche>
4. https://www.liberation.fr/debats/2020/11/08/frederique-vidal-ne-dispose-plus-de-la-legitimite-necessaire-pour-agir-en-faveur-de-l-universite_1804958
5. <https://www.rue89strasbourg.com/nous-personnels-et-etudiants-de-luniversite-de-strasbourg-appelons-a-la-demission-de-la-ministre-frederique-vidal-194404>
6. <http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article8607>

Vaccins anti COVID : qui va gagner les millions ?

Branle-bas de combat, course de vitesse, la concurrence est féroce. Le vaccin anti-covid, c'est un jackpot en milliards assuré pour la « Big Pharma » : l'industrie pharmaceutique.

Une annonce à... qui dit mieux

Le 9 novembre 2020, le laboratoire « Pfizer » annonçait en fanfare, sans qu'aucune étude scientifique n'étaye sa découverte, que son futur vaccin était efficace à 90 %. Aussitôt après c'est l'institut russe Gamaléïa qui rappelle que le sien - spoutnik V - l'est à 92 %. Revenant dans la course, la firme biotech américaine « Moderna » précise alors que son vaccin est efficace à 94 %, tandis que notre fleuron « Sanofi » associé à l'institut Pasteur se traîne. Il sera prêt en juin 2021. Mais qu'en revanche, il pourra se garder dans un frigo normal contrairement aux produits concurrents qui demanderont une logistique plus contraignante. La France tentait de revenir dans le peloton de tête.

Or, dès le mois d'août 2020, le président russe, V. Poutine annonçait la mise au point d'un vaccin : « Spoutnik V ». Une information incertaine, prématurée car sans recul scientifique, à l'égal des autres concurrents d'ailleurs. Mais peu importe, avec cette affirmation, la Russie prenait la tête médiatique de la course au vaccin affirmant sa suprématie. L'appellation de ce vaccin : « Spoutnik V » ne tient pas du hasard. Elle rappelle le premier engin spatial mis sur orbite par l'URSS pendant la guerre froide en octobre 1957. Cette dernière prenait alors le pas, dans sa confrontation politico-idéologique contre les USA et le bloc européen de l'Ouest. C'était nous disait-on : « la guerre froide ».

Avec la Covid, cette confrontation n'a plus pour objet: l'espace, mais notre quotidien : la Santé.

L'art de communiquer sur des données virtuelles

Chez Pfizer, le jour même de l'annonce d'un vaccin efficace à 90 %, son directeur vendait pour une valeur de 5,6 millions de titres. Moderna, autre firme, qui n'avait rien produit depuis 2010, date de sa création, a vu son titre « Santé » bondir de 19 à 90 dollars. Il est vrai que le gouvernement US s'était engagé à lui verser 2,5 milliards de dollars d'argent public.

Novavax a vendu 4,8 millions de dollars d'actions en août 2020. Notons que c'est en toute légalité que ces dirigeants ont vendu une centaine de millions de titres ces der-

niers mois. La bourse ou la vie! Les capitalistes choisissent la bourse contre nos vies.

La guerre étant la continuité de la politique, aujourd'hui elle se joue aussi sur le terrain sanitaire et médical et l'arme de la « communication » prend le pas sur le bien fondé scientifique. Vu les enjeux économiques, les trusts pharmaceutiques, délimitent chacun leurs territoires, préparent leurs marchés futurs et se cherchent des souteneurs parmi les États qui se rendent complices. Dans ce monde où tout n'est plus que marchés et marchandises, la Santé des populations n'a d'intérêt pour ces parasites que si elle peut se mesurer en profit.

L'argent public pour les actionnaires privés

Dans cette guerre des trusts, les gouvernements français et européens ont opté pour un vaccin venant des États Unis, à défaut pour l'instant de français ou d'euro-péen.

Les patrons de la « Big Pharma » US, ont touché un premier « Jack Pot ». Grâce au futur vaccin, ils ont vendu au prix fort leurs actions - 145 millions de dollars d'actions ont été vendues entre le 15 mai et le 31 août 2020. Ce qui devrait être un enjeu sanitaire avec une priorité pour les populations, n'est qu'un business qui doit être avant tout rentable pour ces patrons capitalistes et leurs actionnaires. C'est pourtant bien avec de l'argent public - des milliards sans contrepartie aucune de leur part - que nombre de ces labos pharmaceutiques : Pfizer, Moderna, Novavax... ont développé leurs recherches. Pour faire passer cette politique des cadeaux aux patrons de la « Big Pharma », gouvernements, politiciens et éditocrates nous expliquent qu'il faut bien aider « nos » laboratoires face à la concurrence internationale. Il en va de l'intérêt national dans cette guerre contre la Covid : dixit E. Macron en novembre 2020. Les bourgeoisies soutiennent leurs champions : face à la Chine ou la Russie, la France se range avec l'Europe, derrière Pfizer. Ce que traduira O. Véran le ministre de la Santé concernant « spoutnik V » : « Je n'ai pas à donner ma confiance à ce vaccin russe ». Mais alors pourquoi une telle confiance sur son rival américain qui à ce moment là n'offre guère plus de garantie ? Nous n'évoquerons pas plus l'anti-viral

chinois... Pourquoi au moment où le virus ne connaît pas de frontière, le ministre de la Santé qui devrait, être soucieux du bien être de la population s'arrête à : *Made in...* ? Une précipitation qui doit faire oublier le manque de masques, de tests etc. Ainsi donc, l'anti-viral « élu et imposé » reste Pfizer l'américain associé à l'allemand BioNtech.

Les licenciements boursiers de SANOFI

La firme affichait 36 milliards d'euro de chiffre d'affaire en 2019. La hausse de 7 % du chiffre d'affaire au premier trimestre 2020, s'explique pour moitié par l'effet coronavirus. Les ventes de Doliprane ont notamment flambé de 20 %. Les ventes de médicaments atteignent 1,3 milliard d'euros, une hausse de 4,2 % sur la période. On peut y rajouter une aide de 200 millions d'euros d'argent public, annoncée par le président E. Macron pour soutenir ce « Big Pharma » français. Selon « Média-part », SANOFI aurait reçu au titre du « crédit impôt recherche » 1,6 milliard d'euro sur 10 ans. Malgré des profits records, la firme transnationale annonce la suppression de 1700 postes, dont 1000 en France. C'est le 5ème plan social en 6 ans avec déjà plus de 5000 licenciements. Il est vrai que l'on assiste à la fin d'une logique de rentabilité qui date, celle du long terme : la firme mettait en vente des médicaments, tel le Doliprane crée en 1964, qui rapportait aux actionnaires sur du long terme. Confrontés à la concurrence, aux marchés saturés, à la baisse des prix, aux médicaments moins, voire déremboursés, les firmes se tournent vers des start-Tech-bio-médicales qui demandent des investissements plus lourds... Dans ces conditions, ces vampires, actionnaires et fonds de pension, toujours avides de profits, veulent du cash et tout de suite.

**Le capitalisme
nuit gravement
à la santé**



Pour rappel, Sanofi c'est aussi le scandale de la « Dépakine » en France, de la « dengue » aux Philippines, d'une amende de 25 millions de dollars aux USA pour corruption etc.

« Remdésivir » ou qui perd gagne

Ce 20 novembre 2020, l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), recommandait de ne plus administrer le « Remdésivir » aux malades atteints de la Covid 19. Mettant en cause son efficacité, l'organisme onusien soulignait sa toxicité. Ce médicament était commercialisé par la « Big Pharma » américaine « Gilead ». Alors que l'hydroxychloroquine du professeur D. Raoult était condamnée et rejetée, au même moment, le Remdésivir (un concurrent), qui n'offrait pas plus de garantie, était salué par les médias français comme une lueur d'espoir. Du mois de février au mois de mai, aucun résultat ne viendra confirmer la qualité de cet anti-viral si ce n'est un rétablissement plus rapide de patients atteints de la

forme grave de la covid 19. Donc une sortie plus rapide de l'hôpital : une perspective qui pouvait faire saliver ministres et directeurs d'hôpitaux en manque de lits et en mal d'économies. Évidemment après l'annonce de résultats « *in vitro* », le cours de l'action grimpera de 64,5 à 84 dollars, puis redescendra en novembre après la recommandation négative de l'OMS.

Informé du jugement à venir et encore non public de l'OMS, le trust Gilead négocie avec la commission européenne une option sur 3 millions de doses soit 500 000 traitements à 390 dollars la dose, ou 2340 dollars (1290 euros) le traitement de 6 doses. Le coût de fabrication du Remdésivir revient à moins d'1 dollar la dose. À ce jour, Gilead a touché 250 000 euros de l'Europe, laissant le reste à payer par les pays concernés, pour un médicament sans effet contre la Covid. À ces 250 000 euros déjà empochés, se rajoutent les 70 millions de dollars d'aide publique de l'État américain.

« Big Pharma » dicte la loi

Dans cette course aux profits, basée sur des annonces et prévisions de futurs vaccins, où les essais cliniques sont limités et où l'opacité règne, l'entre soi devient la norme. Un entre soi où labos, lobbies membres de commissions d'experts et ministres s'arrogent tous les droits entre copains et coquins. C'est ainsi que se détermine notre politique de Santé.

L'UFC que Choisir de novembre, rapporte qu'en 2016, 405 médicaments étaient en pénurie. Ils sont 2400 en 2020. Ce sont ces mêmes trusts qui sont responsables des pénuries dans les pharmacies. Ces médicaments utiles aux patient-es, ne sont plus assez rentables pour le confort des actionnaires. Il en est ainsi du vaccin antigrippal cette année. Alors que la caisse d'assurance maladie conviait à se faire vacciner, les rayons des pharmacies se trouvaient vides : 80 % des pharmacies en Indre et Loire. Certes, cette pénurie peut être imputée à une ruée suscitée par l'angoisse de l'épidémie du coronavirus, pourtant, comme pour les masques, les tests et le manque de lits dans les hôpitaux, gouverner n'est-ce pas prévoir ?

On mesure encore une fois la puissance des « Big Pharma » qui imposent leurs politiques du « profit », quoi qu'il en coûte aux populations. Des transnationales qui dictent aux gouvernements complices les politiques de Santé à mener.

Le capitalisme nuit gravement à la Santé des peuples ! Aussi, il n'y aura d'autres remèdes pour le bien être des populations que de se débarrasser de ces parasites et du système qui les gave.

MZ 10 12 2020 Caen

Doit-on achever les vieux ?

« Il faudra savoir si le vaccin peut, d'une part, protéger l'individu vacciné contre l'infection, mais aussi protéger contre la transmission, ce qui permettrait de briser la chaîne et de voir plus vite la pandémie se résoudre. Il faudra plusieurs mois pour avoir ce dernier type d'information » : nous dit A. Fischer, responsable de la campagne de vaccination.

Étonnant que ce gouvernement, veuille sans attendre, « ...plusieurs mois pour connaître son efficacité... », vacciner les résidents des EHPAD. Il est vrai que les vieux, les vieilles en EHPAD sont des retraits-es improductifs.

Étonnant ! Car souvenons-nous, que lors de la précédente crise Covid, ces mêmes personnes âgées : fragiles,

étaient les dernières à être admises aux urgences et à avoir accès aux matériels respiratoires. Interdites, elles, étaient rejetées, triées, enfermées et consignées avec les personnels dans leur EHPAD, leurs mouiroirs vu la vétusté de certains établissements. Elles ont été aussi les dernières à être « déconfinées ».

Sous ce même président, certes avec un autre premier ministre, une circulaire datée du 19 mars 2020, révélée par le *Canard Enchaîné*, suggérait de limiter fortement l'admission en réanimation des personnes les plus fragiles. Il s'agissait d'après la directive : « de leur éviter un acharnement thérapeutique ». En vérité, il s'agissait alors, de masquer le manque programmé de personnels, de matériels et de lits dans les hôpitaux. Une pénurie sciemment organisée par les mêmes « responsables sanitaires ». Dépassés par l'hé-

catombe, ceux-ci omettaient de comptabiliser les mort-es des EHPAD pour cacher la vague qui touchaient ces lieux d'exclusion sociale !

Hier triées et exclus ! Demain, « élues d'office » pour une vaccination. Alors se pose une question légitime : est-ce que les résident-es d'EHPAD serviront de cobayes au vaccin ?

Quand au personnel de ces établissements - autre heureux élu, ayant la primeur de la vaccination - il attend toujours des matériels pour soigner et prendre en charge correctement les résident-es. Il attend toujours des renforts, des embauches de personnels pour souffler ou s'arrêter pour ne pas contaminer les résident-es. Il attend toujours des revalorisations salariales justifiées.

Mz 15 12 2020

Enfermées pour leur bien. C'est possible ça ?

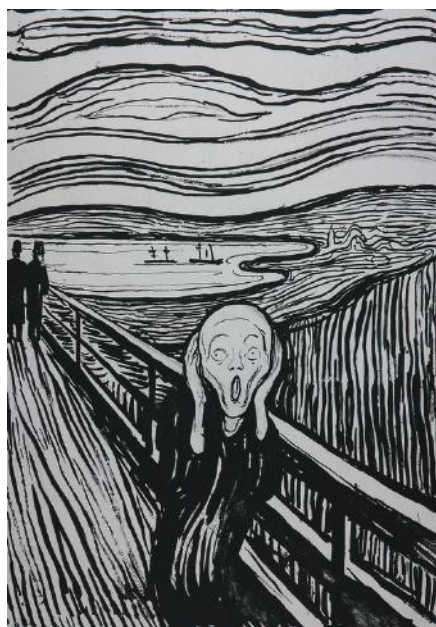
Oui c'est possible. Les personnes âgées ont pu le constater ces derniers temps. Ne sont-elles plus des personnes à part entière dans notre monde merveilleux où on les a enfermées sans leur demander leur avis? Elles ont cependant pu se déplacer pour aller voter au même moment! Ah d'accord ! Plus de danger ce jour là alors ? Non, Ah, Super ! « Ayez confiance ! Nous vous protégeons. »

En EPHAD il s'est passé des choses insupportables faites soi-disant pour préserver les vieilles personnes. Bonjour la protection ! Je suis moi-même une personne âgée et je ne suis heureusement pas en EPHAD où je n'ai jamais désiré aller mais là maintenant je sais encore plus que je n'irai jamais sauf contrainte et donc emmenée et enfermée de force. Si vous m'y voyez un jour, poussez moi dans l'escalier et fort. Merci. Mais le pire c'est que, à peu près partout, les personnes «âgées» ont été déchues de leurs droits essentiels même dans les résidences / logements pour personnes âgées où on leur a interdit de sortir, de faire leurs courses. Je pense qu'on les a fait mourir un peu plus vite plutôt que de les protéger. C'est une honte, car dans ces appartements, normalement, elles sont libres d'entrer et de sortir comme elles le veulent. Ce sont des locations d'appartements. Des personnes âgées en ont fait des dépressions. De quoi me faire faire des cauchemars, genre à la sortie de chez moi un agent de police qui m'interdit de sortir mettant une croix rouge sur ma porte comme on met sur les arbres qu'on va abattre. Ou sur les moutons à tondre... Brrr...

Qu'on leur explique les dangers de cette maladie, qu'on leur propose des aménagements... oui mais qu'on leur impose sans savoir ce qu'elles veulent puisqu'elles n'ont pas été consultées, ni informées ? Non c'est abusif, cela s'est fait sans échanges. On sait très bien que moins on fait participer les patients / les résidents, moins ils peuvent se défendre et ils deviennent dépendants très rapidement. C'est comme quand malheureusement dans certains EPHAD on met des couches à des personnes âgées qui n'en ont pas besoin parce que ça va plus vite que de les accompagner et de les attendre. On ne protège pas ces personnes, on les rend dépendantes plus rapidement, on les fait vieillir à la vitesse grand V.

Alors qu'on ne nous dise pas que c'était de la protection. Non, cela a été de l'enfermement abusif, de l'abrutissement accéléré, de la perte de repère, de la perte de tendresse de leurs proches mais pas de la protection. Oui, cela a permis que les personnes âgées n'embouteillent pas les services hospitaliers débordés. Oui mais qu'on le dise clairement. De plus, on enten-

dait bien que nous ne serions même pas soignées si nous arrivions en même temps qu'une personne plus jeune. Ce que je comprends même si c'est «rude» à entendre mais en plus il n'y avait pas assez de « curare » et d'autres choses de ce genre pouvant nous aider à partir tranquillement et sans souffrances. Moche, non ? On veut nous protéger mais on ne veut pas nous laisser partir tranquille même si on le demande : non, ça c'est pas bien ! C'est interdit mais décider pour nous, ça c'est pas interdit ! Au mot protéger dans mon dictionnaire des synonymes, je lis: « abriter, accompagner, aider, armer, assister, défendre, garantir, parler à... » mais nulle part je n'ai vu enfermer sans choix. Enfermer sans choix c'est mettre en prison, non ? Priver de ses droits essentiels, déchoir de ses droits, en faire un être inférieur, une ou un mineur.



Le cri

Même moi, dans mon entourage associatif, j'ai subi cette soi-disant protection. Je sais que ce n'était pas malveillant, au contraire, mais je me bats depuis toujours pour que chaque personne puisse décider le plus possible de son sort, pour que ce soit la personne elle-même qui aille vers ses choix après avoir reçu une information et une écoute bienveillante qui l'y aide. Alors je le réclame pour moi aussi et pour toutes les personnes qui vieillissent. La première

protection doit être le respect de la personne et pendant cette période je n'ai pas eu l'impression d'être respectée. Et je vis dans de bonnes conditions, je n'ose imaginer ce qu'ont pu vivre des personnes moins bien loties que moi.

Cette protection là, je n'en veux pas ; je ne veux vivre âgée que si j'ai encore le droit d'exister, c'est à dire d'être reconnue comme un être humain à part entière, à qui on parle, à qui on demande son avis au même titre que tous les autres êtres humains. Et si cette société nous permet de vivre vieux (seule façon de ne pas mourir jeune), elle se doit de nous permettre d'exister tant que cela est possible, mais d'exister, pas d'attendre la mort discrètement sans enquiquiner le monde. Beaucoup de présidents de la République avaient mon âge (73 ans) quand ils étaient en plein exercice de leurs fonctions.

Oui mais il fallait protéger la population ! Oui et à force de dire qu'il fallait que les vieux restent chez eux, beaucoup de personnes ont compris qu'ils étaient dangereux pour la population. « Ah tu reviens d'un EPHAD alors je ne t'embrasse pas » (c'était avant que ça soit interdit). J'ai entendu ça. Je ne te touche pas alors. De toute façon, la vieillesse fait peur ! Même à ceux et celles qui ne veulent pas mourir. Le virus, lui, est une star beaucoup plus intéressante. Trop d'information tue l'information. Et là on a été au maximum de ce qu'il était possible de faire. On était informé minute par minute pendant que les vieux et les vieilles mourraient seul-es; « protégées » mais seul-es sans être entourées de leurs proches.

Si cela doit se reproduire on pourrait proposer aux médias de s'installer dans les EPHAD, dans les centres de soins, comme ça entre deux flashes ils pourraient aider à soigner. On manque de personnel pas d'informations. Et ce serait du live pour eux. Trop top !

Geneviève une vieille en colère

Contre les licenciements et les suppressions d'emplois : Répondons tou·tes ensemble à « l'appel des TUI »

Alors que les médias et certains politicards nous rebattent les oreilles sur le sort des commerçant·es, restaurateur·trices et autres boutiquier·es qui n'ont pas fait leur beurre pour 2020, de nombreuses boîtes usent de l'excuse de la Covid pour supprimer des postes et licencier. Cette hécatombe qui touche des milliers de personnes semble transparente tant les réactions syndicales, politiques et journalistiques sont inexistantes au niveau national. C'est pourquoi l'équipe syndicale CGT du groupe TUI est passée outre l'immobilisme légendaire et complice de « La Conf' » et a fait le job : Contacter un maximum de salarié·es de boîtes qui licencient afin de lancer un « front commun » et interprofessionnel contre les licenciements, et plus si affinité... ⁽¹⁾

**TUI : Tout va bien, merci...
Mais deux tiers des salarié·es
sont viré·es**

TUI est le groupe n°1 du voyage avec des grandes marques comme Nouvelles-Frontières, Marmara, Look voyage... Avec 77 000 salarié·es dans le monde, le groupe se porte très bien et chiffre ses bénéfices en milliards. Malgré cela, depuis 2012 (date de création du groupe TUI France) le groupe s'est déjà délesté de 1 800 salarié·es en France. Ce n'était visiblement pas suffisant pour le PDG qui a annoncé le licenciement de 600 personnes sur les 900 que comptent les effectifs de TUI France. Arguant de « la crise de la Covid » ce triste sire n'était pas gêné d'annoncer cela en visio-conférence confortablement installé dans le canapé de son riad au Maroc... À vomir ! Le groupe TUI, qui a touché 3.5 milliards d'euros d'aides publiques a fait croire qu'il était en cessation de paiement pour pouvoir demander au tribunal de commerce à ne plus payer ses charges. TUI a agité le chiffon rouge de la liquidation pour mieux faire avaler le PSE. Personne ne croit que les « pouvoirs publics » ne sont pas au courant de cette vaste supercherie qui ne profite qu'aux actionnaires et au top management de TUI. Mais bon, la recette est bien connue... Depuis, les salarié·es de TUI France se battent contre le PSE. Malgré les confinements, le couvre-feu etc, des rassemblements ont été organisés devant le siège dans le 92, devant les locaux de l'actionnaire à Bruxelles, devant la Direccte de Lyon et la lutte continue.

**Les salarié·es en lutte de TUI
ne veulent pas en rester là !**

« L'appel des TUI vient d'un constat : malgré nos luttes, nos actions depuis des mois, depuis cette annonce des licenciements, on s'est rendu compte qu'on n'y arrivera pas si chacun se bat dans son coin : d'où la nécessité de se regrouper, de discuter de ce qu'on met en place pour lutter tous ensemble contre les licenciements ». Le point de départ de cet appel a été l'audioconférence organisée par les salarié·es en lutte de TUI le 8 novembre 2020 à laquelle approximativement 60 personnes se sont connectées. Depuis, 2 autres audioconférences se sont tenues les 29 novembre et 13 décembre.

**Des militant·es de différents
secteurs expliquent ce à quoi
ils et elles sont confronté·es :**

Les deux premières audioconférences étaient riches par la diversité des secteurs représentés mais affligeantes par l'état des lieux prouvant une fois de plus la violence généralisée du patronat facilitée par l'arsenal de lois et d'aides mises à sa disposition par les gouvernements successifs. Ci-dessous un retour sommaire sur les interventions des militant·es des boîtes et structures classées par ordre alphabétique. Ne sont citées que les attaques des patrons et une partie des actions militantes en réaction à ces agressions.

ADECCO (Intérim) : Ce sont des milliers de personnes à qui il n'a plus été proposé de mission depuis le premier confinement.

ADP (Aéroports de Paris) : FO ADP est membre d'un autre collectif contre les licenciements qui a déjà tenu 2 rencontres nationales.

AHG (Ateliers de Haute-Garonne) : À Toulouse, c'est la catastrophe sociale dans l'aéronautique avec presque 20 000 suppressions d'emplois déjà effectives ou annoncées. Un collectif des salarié·es de l'aéronautique avec une vingtaine d'entreprises a été monté avec des revendications communes (« Aucune baisse de salaires, pas de suppressions d'emplois »), un slogan (« Si on touche à l'un d'entre nous, on touche à tous ») et le soutien aux luttes avec présence sur les piquets de grève et caisses de grève (exemple de la lutte chez TORAY).

AIR France : 9000 départs de salarié·es commençant par du volontariat et des licenciements secs à partir de septembre 2021.

ALTEN Sud-Ouest (sous-traitant de l'aéronautique à Toulouse) : « À cause du PSE d'AIRBUS, beaucoup de sous-traitants sont en difficulté. Les intérimaires ont perdu massivement leurs emplois. [...] Chez ALTEN, en dépit de 60 millions d'euros de bénéfices au 1er semestre de 2020, la direction ne veut pas faire de PSE alors ils licencient individuellement à la chaîne sous le manteau, les postes ne sont pas renouvelés ». La CGT ALTEN participe au collectif des salarié·es de l'aéronautique de Toulouse.

AUCHAN : 21 supermarchés fermés en 2019. La CGT de AUCHAN est en lutte contre un nouveau plan de licenciement de 1 000 postes alors

1. Cet article a été rédigé à l'aide des comptes-rendus des 3 audioconférences organisées par l'équipe syndicale CGT de TUI auxquelles le rédacteur était présent. Les phrases entre guillemets sont reprises à l'identique.

que la famille Mulliez engrange les milliards. C'est compliqué car le syndicat majoritaire (CFTC) marche avec la direction.

BLIZZARD (société de jeux vidéo regroupant ACTIVISION, BLIZZARD & KING) : Ces 3 sociétés ont bien profité de « la crise de la Covid » car les personnes confinées jouent beaucoup. Cela n'empêche pas la direction de licencier ! Un PSE est annoncé avec la fermeture du site de Versailles qui va mettre sur le carreau 260 salarié·es. 133 personnes étaient déjà parties en 2019 dans le cadre d'un PSE. Le but de la direction est d'en finir avec les sites français et de « recentrer les activités marketing en GB et aux USA ». Une 1ère journée de grève le 14 octobre a rassemblé 22,5% des salarié·es.

CARGILL (première société agroalimentaire du monde) : Après plusieurs réorganisations depuis 2007, un PSE comptant 183 licenciements sur 325 employé·es a été annoncé en 2019. Les salarié·es se battent depuis un an contre ce PSE validé par la Direccte et pour lequel le gouvernement s'est déclaré incompétent au tribunal, donnant ainsi raison au licenciement.

GENERAL ELECTRICS est en train de démanteler les activités électriques en France et en Europe et de les transférer en Asie. Malgré le télétravail, la lutte est engagée contre la direction et son PSE discuté par visioconférence : Piquet de grève sur le site de Villeurbanne, délégation sur Paris le 2 décembre (Bercy & Assemblée Nationale) ...

HYATT (Hôtellerie) : Malgré l'aide de l'état (paiement du chômage partiel), le groupe prévoit 247 licenciements dont 191 au HYATT Hotel Etoile-Porte Maillot. Comme d'habitude dans ce secteur, la lutte est dure car elle se heurte à « une bureaucratie syndicale au service du patronat qui cautionne des délégués syndicaux qui négocient les départs au lieu de lutter contre les licenciements ». Les salarié·es en lutte de HYATT se battent au côté des camarades de l'IBIS Batignolles (Groupe ACCOR) qui entrent dans leur 17ème mois de grève.

INFO'COM (salarié·es de l'information et de la communication CGT) : Nombreux plans sociaux dans ce secteur : L'Équipe, le Figaro etc...

MINISTERE DU TRAVAIL (inspec-

tion du travail) : « Notre situation au Ministère du travail c'est un départ à la retraite sur deux non remplacé ; des postes sont donc massivement supprimés avec pour conséquence qu'on ne peut plus remplir nos missions correctement. À l'inspection du travail, il y a moins de 2 000 agents de contrôle pour 20 millions de salarié·es en France ».

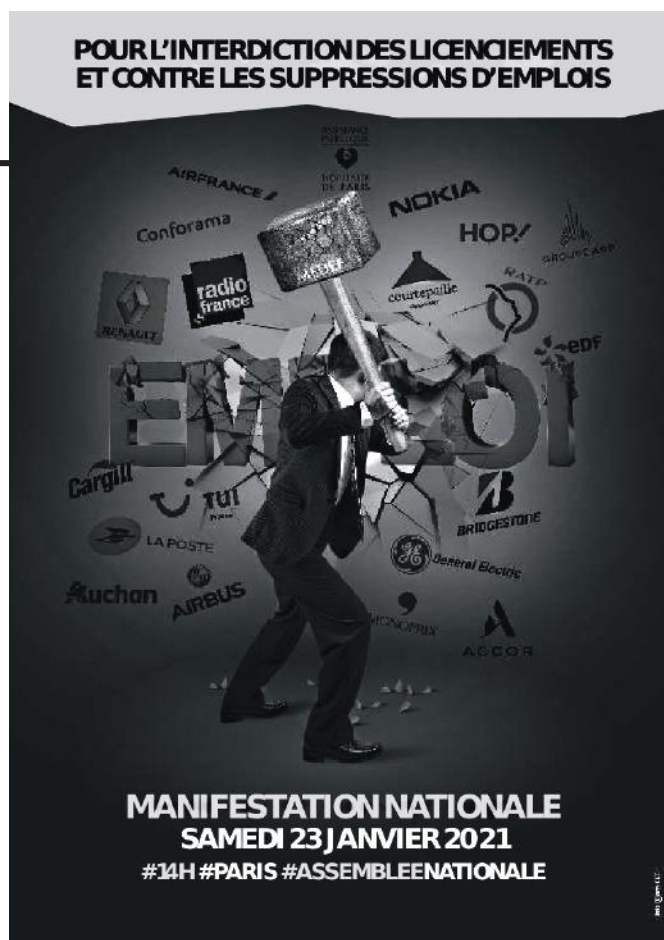
MONOPRIX : « Pas encore de plan de licenciements pour l'instant. Mais nous en sommes à plusieurs mois de lutte contre la nouvelle politique de Monoprix qui consiste à faire de la « poly compétence ». Ça sert à supprimer des postes en augmentant la charge de travail. Dans le groupe, les contrats étudiants sont gelés, de nombreux CDD ne sont pas renouvelés, les salarié·es subissent des temps partiels forcés, etc. Nos PDG se font des grosses primes avec le Covid et nous, on n'a rien. Rien d'autre que la pression mise sur les salarié·es pour les obliger à jouer les gendarmes en caisse et à refuser les produits non essentiels. Face à tout cela, il y a eu les « samedis de la colère », des magasins bloqués, et maintenant, ils nous assignent en justice (procès le 26 novembre) ».

POLE EMPLOI : Les militant·es proposent d'ajouter aux revendications la lutte contre la réforme de l'assurance chômage et ses conséquences. Pour rappel, cette réforme a pour but d'augmenter la durée nécessaire de travail pour obtenir les droits, ce qui a pour conséquence catastrophique la baisse drastique des allocations. En gros 400 000 per-

sonnes perdront 40% de leur allocation.

LA POSTE : « La Poste en 10 ans c'est 100 000 suppressions d'emplois ». Dès le mois de mars 2020 il y a eu un arrêt de tous les contrats d'intérimaires et CDD.

RENAULT : La direction est très forte pour inventer des termes ronflants qui lui évitent d'appeler les choses par leur nom. Aujourd'hui ce qu'elle appelle « accord sur la transformation des compétences [...] », c'est l'éjection de 4 600 personnes, soit 10% de l'effectif de RENAULT et de ses filiales en France. La première étape de cette charrette est l'accord signé en central avec les syndicats laquais (CFE-CGC, CFDT & FO) qui acte le vidage de 2 500 personnes dans l'ingénierie et le tertiaire dans le cadre d'une RCC ⁽²⁾. Ensuite viendront les accords au niveau des sites de production qui seront signés par les mêmes laquais... Le fonctionnement par étapes permet d'éviter une prise de conscience générale des salarié·es de tous les sites qui pourrait amener à une lutte commune. Cela dit, la direction prend beaucoup de précautions pour rien car la CGT n'a pas fait le job de mobilisation de tou·te·s les salarié·es du groupe alors que c'est le seul syndicat qui a les moyens de le faire, SUD n'étant pas présent sur toutes les usines. On se souvient qu'il y a eu des mobilisations sur les sites ouvertement voués à disparaître (Fonderie de Bretagne, MCA (Maubeuge), Choisy) ainsi qu'à Flins où il n'y aura plus de produc-



2. Rupture Conventionnelle Collective : Dispositif mis en place dans le cadre des Ordonnances Macron permettant de se débarrasser de salarié·es plus facilement qu'en passant par un PSE. La RCC doit faire l'objet d'un accord avec les syndicats représentatifs et les départs doivent théoriquement se faire au volontariat.

tion... Mais le soufflé est retombé suite à des promesses véreuses de la direction, de ses laquais et du manque de combativité de la CGT (centrale). Il existe quand-même des syndicats CGT très combatifs comme à RENAULT Lardy où les camarades n'ont jamais baissé la garde et se battent autant pour elles et eux que pour les prestataires...

SANOFI : Comme chez RENAULT, les syndicats laquais (FCE-CFDT, CFE-CGC & CFTC) ont signé un accord de RCC visant la suppression de 700 postes fin 2020 avec perspective de licenciements si ce chiffre n'est pas atteint.

SUD COMMERCE : Dans ce secteur c'est une hécatombe, en particulier dans l'habillement. Il y a beaucoup de « licenciements d'invisibles » (CDD, jobs dans de toutes petites structures...). « Le nombre des licenciements est similaire à celui de la sidérurgie dans les années 70 » mais il n'y a pas de conflit actuellement dans ce secteur.

SUD RAIL : Des milliers d'emplois sont en péril dans le secteur ferroviaire, dans la sous-traitance comme dans les entreprises publiques.

THALES AVS : La direction qui a prévu depuis longtemps de développer des entités hors de France, notamment en Inde, a sauté sur l'excuse de la Covid pour annoncer un PSE qui a pour but de supprimer 25% des emplois. Avec les prestataires, ce sont 1 700 personnes qui risquent de se retrouver au chômage.

TOTAL Grandpuits : Le PSE en cours Plan social en cours vise à supprimer 700 emplois (dont 500 chez les sous-traitants). « La CGT s'est engagée à ne pas négocier le poids des chaînes mais refuser toute suppression d'emploi ». Se succèdent les grèves avec arrêts de livraisons et les rassemblements dont la défense le 6 octobre. Une grève reconductible est prévue en janvier jusqu'au 10 février et les salarié-es en lutte seront de toutes les manifs.

CGT TRAVAIL SOCIAL : « Nous sommes en lutte avec la coordination du travail social. Nous sommes concernés car le public qu'on accompagne est impacté par les licenciements. Et les licenciements nous concernent aussi via les restructurations, la précarité, les licenciements disciplinaires de ceux qui ouvrent leurs gueules ».

CGT UD 92 : « Dans le 92, plus riche département de France, il y a énormément de sièges sociaux et donc on assiste à un véritable massacre de l'emploi décidé dans les tours de bureaux. [...] Face à toutes ces attaques, on n'arrête pas de se mobiliser. Depuis septembre, il y a eu plein d'initiatives au pied des tours : ACCOR, TOTAL, THALES, ENGIE, TUI, etc... »

Vieilles recettes mais nouvelles opportunités (pour le patronat)

Pour beurrer les épinards des actionnaires et du patronat, délocaliser, supprimer des postes et licencier avec l'assentiment des syndicats laquais sont des méthodes bien connues. Mais s'il existait encore quelques fragiles digues contre ces abus, elles ont sauté avec les *Ordonnances Macron* et la *Loi Travail*. Alors qu'une partie des charrettes amorcées en 2020 étaient déjà prévues de longue date, « la crise de la Covid » a donné des ailes aux licenciements qui ont pu étreindre cet arsenal créé pour eux arguant de la chute des bénéfices. La Covid est donc une formidable opportunité pour dégraisser sans avoir à se justifier plus que ça. L'obscénité de la chose est que bon nombre de boîtes qui licencient, suppriment des sites, détruisent des postes et ont recours aux RCC sont aidées par l'état avec des prêts garantis et le recours au chômage partiel. RENAULT qui ne loupe aucune opportunité pour soutirer du fric à l'État en est un des exemples les plus flagrants. Par ailleurs, certains éléments jouent contre nous. Avec les confinements, le couvre-feu et la généralisation du télétravail, il est assez compliqué pour les militant-es de faire le travail syndical de base et d'organiser la riposte. Travail syndical complexifié par le fait nouveau que les plans de licenciements touchent de plus en plus le tertiaire et les cadres, population très peu habituée à se battre. Quant à mobiliser et/ou défendre les salarié-es éparpillés ou travaillant dans des petites structures (prestation, commerce, restauration...), c'est un vrai casse-tête alors qu'ils et elles sont souvent en tête de liste des suppressions de postes.

Avec des ami-es comme ça...

Lors des trois audioconférences, il y avait une grande majorité de syndicalistes de la CGT. Même si Philippe Martinez a pris contact avec la CGT

de TUI et aurait dit que cet appel est une bonne chose, de nombreux-ses militant-es de cette organisation n'ont pas caché leur dépit face à la Conf' qui a « oublié le terrain ». Pour certain-es, « La Conf' est en dessous de tout en ce moment. Elle a montré le mauvais exemple du dialogue social. Elle démobilise les forces, il faut l'inciter à appeler à un mouvement fort ». La volonté partagée par la majorité des présent-es est de passer à autre chose que le sempiternel défilé entre République et Bastille. L'idée serait d'initier un mouvement interprofessionnel de lutte contre les fermetures et les licenciements mais pas seulement. Nos ennemis de classe nous attaquent sur tous les terrains : Emploi, droits du travail, services publics, santé, éducation et dans la rue avec une répression de plus en plus armée et féroce... Il n'y a pas de raison de continuer à être gentil-les ! Il faut que la peur change de camp et commencer par paralyser leur pognon. Les manifs saute-moutons, les mouvements saucissonnés par secteurs ne sont clairement pas les outils adéquats pour lutter contre celles et ceux qui nous exploitent, nous jettent et nous écrasent... Malgré la détermination et la verve des militant-es, le premier acte sera... La manifestation nationale du 23 janvier à Paris... Et comme par hasard, la Conf', Solidaires et d'autres orgas ont pris soin de coincer cette manif entre une journée d'action pour la santé le 21, une journée pour l'éducation le 26 et une journée pour l'énergie le 28 janvier... C'est pas beau ça ? Comment étouffer un mouvement naissant sans en avoir l'air. Les bureaucrates ne sont pas prêt-es à lâcher leur vieille habitude d'empêcher la coordination des luttes alors que nous savons toutes qu'il faut botter le cul des exploiters et leur mettre une bonne grève générale sur la djeule !

Mais nous sommes déterminé-es !

Quoi qu'il en soit, les contacts ont été pris et on organise déjà nos luttes et notre solidarité par nous-mêmes. On ne va pas se faire déposséder de « l'appel des TUI » s'il prenait. On va se donner les moyens de contrôler notre mouvement qui ne sera pas celui de Martinez mais celui des salarié-es en lutte et dans la rue.

**O Cangaceiro,
le 24 décembre 2020**



chroniques du contrôle et de la répression

Big

Fichage politique : 3 décrets l'élargissant massivement !

Ces trois textes publiés au JO le 2 décembre, repérés par le site NextInpact, concernent trois fichiers de renseignement et non des fichiers de police judiciaire : celui de la « prévention des atteintes à la sécurité publique » (PASP) utilisé par le renseignement territorial de la police, son équivalent pour la gendarmerie, celui de « gestion de l'information et prévention des atteintes à la sécurité publique » (GIPASP) et enfin celui des « enquêtes administratives liées à la sécurité publique » (EASP) utilisé dans le cadre des enquêtes réalisées sur les candidats à certaines professions, comme policier, magistrat ou agent de sécurité privée.

En 2008, la Direction de Surveillance du Territoire (DST) et les Renseignements Généraux (RG) ont été dissous et leurs missions ont été partagées entre la DCRI (maintenant DGSI, la direction générale de la sécurité intérieure) et la DGPN (direction générale de la police nationale). Les fichiers des anciens services ont été partagés entre la DCRI (qui les a récupérés dans le fichier CRISTINA) et la DGPN (dans un fichier alors nommé EDVIGE). Une mobilisation historique sur l'étendue trop importante des informations contenues dans EDVIGE avait forcé le gouvernement à retirer le décret qui le créait.

En 2009, le gouvernement revient à la charge avec deux fichiers distincts qui tentent de corriger les pires reproches faits à EDVIGE (tel que le fait de ficher les « opinions politiques », des données de santé ou des enfants). Les deux fichiers sont la PASP et les EASP, tous deux gérés par la police. En 2011 est créé le GIPASP, l'équivalent du PASP pour la gendarmerie. Dans un rapport publié en 2018, on y apprend que fin 2017, le PASP comportait 43 446 fiches, le GIPASP 40500 sur des individus, répartis autour d'une demi-douzaine de thèmes (manifestations illégales, violences et dégradations liées à des contestations idéologiques, violence et vandalisme lors de manifestations sportives, violences liées aux économies souterraines, discours prônant la haine, radicalisation, prosélytisme virulent, velléités de départ à l'étranger en zone de combat...). Ces fiches pouvaient contenir des informations particulièrement détaillées : profession, adresses physiques, adresses mail, photographies, activités publiques, comportement, déplacements...

Ces fichiers ne sont donc pas nouveaux, mais les décrets publiés le 2 décembre leur donnent une toute autre dimension par l'ajout de nouvelles finalités – comme les menaces contre la « sûreté de l'État » et non plus seulement les menaces « à l'ordre public » – et en incluant de nouvelles informations, notamment celles relatives « à des opinions politiques, des convictions philosophiques, religieuses ou une appartenance syndicale ». Jusqu'à présent, les fichiers de renseignement ne concernaient que des personnes physiques considérées comme dangereuses par les autorités. Nouveauté importante : les fichiers pourront aussi concerner des personnes morales ou des « groupements ». Là sont

visés des groupes Facebook, des squats, des ZAD, des manifestations, etc. Les trois décrets augmentent considérablement la variété et l'ampleur des informations pouvant être enregistrées. Sont visées les « habitudes de vie » (??) et les « activités en ligne » sur le Net et sur les réseaux sociaux. S'agissant des personnes considérées comme dangereuses, le fichier pourra recueillir des données de santé supposées « révéler une dangerosité particulière » : « addictions », « troubles psychologiques ou psychiatriques », « comportement auto-agressif ».

Il s'agit de fichiers de renseignement auxquels la police judiciaire n'a normalement pas accès. Pourtant, les décrets prévoient que désormais des données pourront être transmises au procureur...

En tant que fichiers de renseignement, ils servent par exemple à l'élaboration des « notes blanches » qui peuvent influencer sur beaucoup de choses. Pour un demandeur d'asile, cela peut empêcher l'obtention de papiers, voire entraîner une expulsion. Les « notes blanches » peuvent également servir de base aux interdictions de manifester prononcées par le préfet et contre lesquelles la personne visée ne dispose pas de réels moyens de se défendre.

Mais ces 3 décrets publiés au moment de la contestation de la loi sécurité globale et de la future loi sur le séparatisme font grands bruits. Des recours devant le Conseil d'Etat se préparent. Puis, si nécessaire, ce sera au tour de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) d'être saisie. A suivre !

Sources : nextinpact.com, laquadrature.net et mediapart.fr

Ce que cache le « rappel à la loi »

D'après une jurisprudence de la Cour de cassation le rappel à la loi n'est pas une poursuite, ni même une alternative aux poursuites, c'est un classement sans suite, une sorte d'avertissement civique qui ne figure pas dans un casier judiciaire.

Mais depuis l'été 2020, toute personne ayant fait l'objet d'un rappel à la loi entre automatiquement dans le fichier des personnes recherchées (FPR) de la police. De

plus, elle est menacée de suite judiciaire si elle commet une infraction dans un délai de 6 ans. Et pour finir, ce rappel à la loi est susceptible d'être accompagné d'une interdiction de séjour « pour une durée qui ne saurait excéder 6 mois dans un ou plusieurs lieux déterminés ». C'est ainsi qu'une personne vivant à Vincennes a eu une interdiction de séjour à Paris pendant 3 mois après une manif.

Il s'agit tout simplement d'un détournement de la loi Belloubet de 2019 qui pré-

voit ces dispositions dans le cadre des violences conjugales afin d'éloigner une victime de son agresseur.

Qui décide ? Tout simplement le Parquet c'est-à-dire un procureur ou l'un de ses substituts. Quel recours avons-nous ? Aucun car il ne s'agit pas d'une décision d'un juge ! Reste, la Cour européenne des Droits de l'Homme qui depuis 1974 n'a condamné la France que 749 fois.

Source : Le canard enchaîné

La technologie fait des « siennes »

Si vous lisez CA, vous avez pu y lire les critiques que nous faisons à l'application « TousAntiCovid ». Depuis le 29 novembre, les critères de distance ont changé. Cette application prévient :

Les personnes restées « à une distance inférieure ou égale à un mètre pendant cinq minutes » (et non plus 15 minutes) d'un utilisateur de l'application qui s'est déclaré positif au Covid-19.

Les personnes restées « à une distance supérieure à un mètre et inférieure ou égale à deux mètres pendant quinze minutes » d'un utilisateur de TousAntiCovid positif au Covid-19.

Pourquoi ? Malgré les soi-disant (car l'Etat ne tient pas compte des décharges) 10 millions de téléchargements de cette application, le nombre de contacts enregistrés entre 2 smartphones ainsi que le nombre de notifications après un cas positif enregistré serait bas.

Mais nous venons d'en apprendre une bien bonne : Le Bluetooth, la technologie utilisée pour détecter les téléphones alentour, n'est pas très fiable pour mesurer les distances. Dans les faits, il n'est pas sûr que le Bluetooth réussisse à faire la différence entre un téléphone à moins d'un mètre, ou un téléphone à plus d'un mètre. Ce n'est pas un discours d'un quelconque « anti-progrès », c'est tout simplement le secrétaire d'Etat chargé du Numérique Cédric O qui le reconnaît !

Source : numerama.com

Big Brother

Brother

Des applications du schéma national du maintien de l'ordre (SNMO)

Sous cette rubrique, dans notre numéro de novembre, nous avons décrit quelques éléments du SNMO du ministère de l'intérieur. Il se met en place sur le terrain !

S'agissant de la presse, la Préfecture de police de Paris met la pression sur les médias indépendants pour que ceux-ci lui remettent l'ensemble des vidéos prises lors des manifs. Cette pratique policière existe depuis longtemps envers les grands médias qui collaborent sans vergogne. Mais maintenant, ce sont les médias indépendants qui sont invités à collaborer en remettant à la police politique leurs rushes non publiés. Ce fait vient d'être dévoilé par les médias QG et Tanaris News.

Rappelons que tous les rushes sont, (encore à ce jour mais pour combien de temps ?) des informations protégées par le secret des sources (loi de 1881).

Concernant les manifs, des policiers en civil et en gilet jaune avec le sigle COP sont chargés de la médiation avec les organisateurs-trices qui ont réussi après bien des tracas à déclarer la manif en préfecture. En cours de manifestation, il est possible que ces COP leur demandent de tourner dans une rue non prévue afin de faciliter l'intervention des flics. Ce « service » sera assuré jusqu'à la fin de la manifestation afin de voir si certains n'auraient pas envie de "partir sur autre chose après". "Si c'est le cas, ces COP demanderons aux organisateurs-trices peut-être de réitérer l'appel à dispersion de la manif".

Tout ceci est fait pour faciliter l'intervention de la police auprès des personnes non souhaitées (par qui ?) en évitant paraît-il que le reste de la manifestation soit prise à partie.... A suivre

Sources : *militantes et Quartier Général*

Huit mois de prison ferme pour un militant documentant les violences policières

Les gilets jaunes et leurs soutiens n'en finissent plus de payer durement devant les tribunaux leur engagement. Fin 2019, 1 an après le début de ce mouvement, 3200 condamnations avaient déjà été prononcées. Et cela continue !

Ian, membre du collectif Désarmons-les, interpellé en septembre 2019 pour rébellion et outrage à Montpellier, vient de se voir infliger

une peine de 8 mois de prison ferme. Son récit et ceux des témoins racontent, vidéo à l'appui, une toute autre version et révèlent un acharnement judiciaire. « Ian subit un acharnement policier et judiciaire lié à son combat politique contre les violences d'État (...) », écrit Désarmons-les. En 2019, Ian avait déjà été arrêté au retour d'une conférence puis placé en garde à vue pour port d'arme prohibée. Il détenait des munitions vidéos qui illustraient son exposé sur les armes utilisées contre les manifestants.

Actif au sein de ce collectif, lancé en 2012, le militant documente les armes et techniques du maintien de l'ordre des forces de sécurité. En coordination avec l'Assemblée des blessés, il apporte également soutien et accompagnement aux victimes de violences policières. Son travail de recensement des blessés et mutilés par les forces de l'ordre constitue une source incontournable et a été repris par plusieurs médias dont Basta durant le mouvement des gilets jaunes. Actuellement libre, Ian a fait appel de la décision.

Sources : *desarmons.net, bastamag.net*

Ventes d'armes et SAV

Les ventes d'armes ont progressé de 5,5% au cours de la période allant de 2015 à 2019 relativement aux 5 années précédentes, a annoncé l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI). Dans l'ordre d'importance, les États-Unis, la Russie, la France, l'Allemagne et la Chine sont les plus importants exportateurs d'armes. La France affiche une part de marché de 7,9%. L'industrie française de l'armement a bénéficié de la demande d'armes en provenance d'Égypte, du Qatar et de l'Inde. L'Arabie saoudite est de loin le principal acheteur. "Les exportations d'armes françaises ont atteint leur niveau le plus élevé depuis 1990 (...), l'industrie française de l'armement a bénéficié de la demande d'armes en Égypte (26% de ses exportations), au Qatar (14%) et en Inde (14%)", note en effet le Sipri. Les livraisons d'avions de combat Rafale à destination de ces trois pays ont représenté près d'un quart des exportations d'armes totales de l'hexagone.

En avril 2019, le média d'investigation Disclose publie sa première enquête, consa-

crée aux armes françaises au Yémen, intitulée « Made in France ». Une note classée confidentiel-défense, rédigée en 2018 par la Direction du Renseignement Militaire (DRM), atteste de l'utilisation d'armes françaises au Yémen : des Caesar d'une portée de 42 kilomètres sont présents côté saoudien, à proximité de la frontière, à des fins défensives, mais « appuient également les troupes loyalistes, épaulées par les forces armées saoudiennes, dans leur progression en territoire yéménite », si bien que la DRM estime que 437 000 personnes peuvent être touchées par des bombardements. D'autre part, des chars Leclerc vendus par la France aux Emirats arabes unis sont utilisés lors d'offensives de la coalition sur le territoire yéménite, selon les journalistes de Disclose. Dans les deux cas, contrairement au discours officiel de Paris, le matériel vendu à Riyad sert de façon offensive et non simplement défensive.

Mais il y a aussi le Service Après Vente. Plusieurs entreprises françaises spécialisées dans la formation militaire entraînent, y compris dans l'Hexagone, des officiers de l'armée saoudienne. Une activité qu'elles

n'ont pas arrêtée depuis le début de son intervention militaire au Yémen en 2015. Produits par Nexter, une entreprise détenue par l'État français, les Caesar, des obusiers à longue portée montés sur des camions tout-terrain, ont été livrés par dizaines à l'Arabie Saoudite ces dernières années : depuis 2010, 132 modèles ont été envoyés, selon le Sipri et d'autres livraisons sont prévues jusqu'en 2023. C'est dans le cadre de l'exécution de ces contrats que des formations pratiques sont dispensées par du personnel français pour apprendre aux soldats saoudiens à utiliser les canons. Les formations à l'usage des canons Caesar ont notamment été dispensées par la société Défense conseil international (DCI) -dont l'État français est le premier actionnaire, avec plus de 50 % des parts - dans son centre international de formation, situé à Draguignan, dans le Var. À Commercy, dans la Meuse, l'entreprise belge John Cockerill exploite aussi un centre de formation de tireurs canons pour soldats saoudiens.

Sources : *Mediapart, Amnesty International...*



La France est l'Etat le plus policier d'Europe

En additionnant les 30 000 policiers municipaux aux 150 000 fonctionnaires de la police nationale et aux 170 000 employés des sociétés privées de sécurité, l'État dispose d'environ 350 000 membres des forces de maintien de l'ordre et de sécurité intérieure, sans compter les 99 000 membres de la gendarmerie nationale. Grâce à la loi « sécurité globale », l'État aura ainsi à sa disposition au quotidien, pas loin d'un demi-million d'agents de sécurité, soit un agent de l'ordre pour 150 habitant.e.s. La France est l'État le plus sécuritaire et policier d'Europe.

Source : *cerveaux non disponibles sur facebook*

Big Brother

L'instrumentalisation raciste des attentats

Ce texte est en partie inspiré du débat qui s'est tenu pour la Commission Journal d'Île-de-France, en novembre 2020. Il en récapitule les principaux points et les divergences entre camarades, et tente d'élargir un peu la problématique.

Attentats et stigmatisation médiatique

Comme déjà en 2015, le jeu médiatico-politique s'est emballé après les deux attentats islamistes d'octobre 2020, l'assassinat de Samuel Paty le 16, et l'attentat à la basilique Notre-Dame de Nice le 29. Un flot de propagande raciste s'est déversé à la télé, et le vieux thème d'extrême-droite de la guerre des civilisations a repris du poil de la bête. Cette tendance n'est pas nouvelle, et s'inscrit dans une longue stratégie politique de désigner des boucs-émissaires, mais un pas supplémentaire a encore été franchi. Le « musulman », voilà l'ennemi facile du moment ⁽¹⁾. Le port du voile à l'université, en sortie scolaire, et de la burqa dans l'espace public, le burkini, le communautarisme et le nouveau venu séparatisme..., chaque année, des variations sur le même thème. On a eu droit une fois de plus à des poursuites pénales contre des enfants à l'école et cette fois-ci, dans la foulée, il y a eu des menaces d'interdiction d'associations qui n'ont pas d'autre rapport avec le terrorisme que leur défense des musulman-es, et des démarches ont été entreprises depuis. Le tout dans le contexte d'une « charte de la laïcité » que devraient signer toutes les associations pour avoir droit à des subventions.

Dans ce contexte, certain-es camarades se considèrent rhétoriquement pris-es au piège, à devoir choisir entre des positions dont aucune n'est satisfaisante entre le marteau du front républicain autour de la laïcité et de valeurs républicaines (dont on mesure chaque jour un peu plus l'hypocrisie), et l'enclume du soutien aux populations stigmatisées qui s'apparente trop souvent à la défense de leur religion, dont les libertaires ont historiquement peu coutume ! Pour les autres, il n'y a aucune hésitation à avoir: d'abord on est solidaires des populations stigmatisées, et c'est une condition nécessaire pour une critique crédible du poids des religions en général.

L'État est-il raciste ?

Qu'est-ce qui pousse une partie d'entre nous à parler de racisme d'État ou d'islamophobie d'État ? L'État français se distingue par une politique de long terme qu'on peut qualifier de raciste : législation, effet bénéfique de la colonisation dans les manuels d'histoire, rétribution des anciens combattants, droit à la retraite des immigrés, violences policières... Sous le couvert de l'universalité, beaucoup de lois visent en fait spécifiquement certaines populations.

Rappelons que faute de pouvoir interdire le voile, trop ouvertement raciste aux yeux de la constitution, on a interdit tous les couvre-chefs à l'école, et interdit de ce fait l'expression d'opinions par le biais de la tenue vestimentaire. Cet exemple montre comment une pseudo-universalité est là pour camoufler en réalité un objectif raciste. Il montre aussi comment ne pas dénoncer cette dérive au nom de la défense de valeurs laïques contribue à limiter les droits de tous et toutes. Ce n'est pas nouveau et c'est bien la fonction du racisme, diviser la population pour mieux la soumettre.

Cependant, en politique étrangère, l'État n'est pas islamophobe, ses relations avec les pays du Golfe le montrent. De même, on peut observer, notamment dans les banlieues, comment les relais de l'État ou des collectivités utilisent habilement l'islam pour mettre le couvercle sur la cocotte minute, comment des liens parfois mafieux se tissent entre notables locaux et clientèle islamiste. Par dessus tout, ce que l'État déteste, ce sont les pauvres qui se battent.

Si la critique des religions est une évidence, faire bloc avec l'État au nom de la laïcité serait une trahison de nos idéaux. La conception française de la laïcité est à critiquer, avec notamment les régimes d'exception dans l'Est ou la direction très anti-islam qu'elle a prise dès le départ. En effet, en 1905, l'islam n'a pas été pris en compte dans la loi, alors que l'Algérie c'était la France, l'islam était donc bel et bien présent sur

le territoire français... mais à titre de religion des colonisé-es. Il ne faudrait pas pour autant reprendre le discours contre les « laïcards », très apparenté à l'extrême-droite.

A propos des réactions aux menaces d'interdiction

Quelle position tenir quant à l'interdiction des associations CCIF (Conseil Contre l'Islamophobie en France) et BarakaCity (association caritative inspirée par l'Islam), accusées de « propagande islamiste » par le pouvoir ? Doit-on participer aux manifestations aux côtés de groupes politiques qui se réclament de l'islam ou de la défense des « Indigènes » ? On peut distinguer la participation à la manif, la signature de l'appel et l'organisation. Sur le terrain, se retrouver dans les luttes avec des personnes qui affichent plus ou moins leur appartenance religieuse n'est pas un problème en soi, car il y a de nombreux objectifs communs de lutte, et la religion n'a rien à voir là-dedans. Signer un appel ou organiser la manif permet d'avoir un mot à dire sur son contenu, et d'affirmer des positions, qui ne vont pas nécessairement dans le sens général. Refuser de co-organiser avec le PIR et le CCIF, c'est se priver de ce moyen là.

En revanche, apparaître aux côtés de ces collectifs implique de leur donner de la visibilité, alors que nos objectifs et nos bases politiques ne sont pas les mêmes. De plus, au nom de l'antiracisme, ces collectifs prétendent représenter des quartiers et des personnes dont ils sont relativement déconnectés, notamment sur le terrain des luttes dans lesquelles des travailleurs immigrés ou descendants d'immigrés sont impliqués. Pour contrer le discours stigmatisant, ce sont d'autres débats qu'il faudrait avoir : chômage, logement, cités populaires, urbanisme, travail, certaines formes de communautarisme construites par l'État notamment par les municipalités. Cette position ne fait pas l'unanimité, pour d'autres camarades, la participation avec des collectifs avec lesquels on n'est pas d'accord n'est qu'une ques-

1. En plus des habituelles catégories qui subissent aussi le racisme au quotidien, et qui sont plus ou moins relayées par le pouvoir ou les politicards : roms, noirs, juifs...

**Le secret, quand tout le monde
parle de licenciements,
c'est de parler de l'islam.**



Ah ouais, pas con !

tion tactique, l'important est de ne pas briser un front de résistance important comme les manifs contre les violences policières, pour les sans-papiers... même si la place réelle des collectifs en question dans ce front est à mesurer.

Une question qui est peu abordée à propos des associations (et qui dépasse le cadre de la polémique sur le CCIF et cie), c'est le musellement des associations par l'État et les collectivités grâce aux budgets et accès aux installations, de plus en plus conditionnés à des chartes ou à l'adhésion à des valeurs républicaines, utilisées comme rempart contre la critique de l'ordre établi. Le tout évidemment au prétexte de la lutte contre la radicalisation islamiste.

Dynamique du racisme en France, islamophobie et antisémitisme

Malgré le déférerlement nauséabond dans les médias à chaque attentat, et des polémiques récurrentes qui ciblent les musulmans (ou supposés tels), il n'est pas certain que la population française soit de plus en plus raciste. Dans les faits, il y a de plus en plus de mariages mixtes, de descendant-es d'immigrés à des postes importants... L'arabe des années 70 n'est pas l'arabe des années 2020. Les injonctions à se positionner de la part du pouvoir sont une stratégie qui empêche de parler d'autre chose, alors que la plupart des gens n'en ont rien à faire et vivent avec des arabes et des musulmans sans que ça les préoccupe. Plusieurs camarades font remarquer que les gens vivent très bien ensemble dans leur quartier ; et dans les remontrances du « Grand Débat » au moment des gilets jaunes, la question « communautaire » ne ressortait pas du tout comme quelque chose de majeur. Le pouvoir en a quand même profité pour dire qu'il fallait légiférer sur la question, sans avoir du tout répondu aux questions sociales, qui étaient elles centrales.

D'autres camarades estiment que l'islamophobie est la version XXI^{ème} siècle du racisme, qui lui permet de sortir du champ de l'extrême-droite et de son audience habituelle. Est-ce que les prolos et classes moyennes sont racistes ? On n'en est pas à se mettre sur la gueule mais la tendance n'est pas réjouissante. L'histoire a montré que la dynamique qui s'appuie sur un discours raciste (que ce soit pour transformer un affrontement de classes en guerre civile inter-ethnique ou pour des raisons de pouvoir personnel) peut se développer très rapidement, (comme l'ont montré dramatiquement les exemples de la Yougoslavie et du Liban...) ce qui implique de se battre rapidement et fortement contre cette rhétorique. Ces camarades pensent donc qu'on ne peut pas faire abstraction du discours du pouvoir qui discrimine bien les populations « musulmanes ». On ne peut pas dire que ce n'est pas important, que l'important c'est la primauté de la lutte des classes, alors que le pouvoir politique joue systématiquement sur cet aspect. Le point de départ est la solidarité avec les personnes qui sont touchées directement. Le discours sur les femmes voilées vise effectivement les femmes des quartiers populaires (sur la discrimination aux sorties scolaires), mais c'est de la situation explicite des femmes voilées qu'il faut partir. Si on n'est pas solidaires d'emblée des premières concernées, la suite de notre discours est inaudible.

La question des différences / similitudes entre islamophobie et antisémitisme est ressortie comme un point clivant. Pour une partie des camarades, le discours sur l'islam est récent, il désigne une « communauté » qui voudrait renverser la table et comme une sphère d'influence mais sans discours biologisant, contrairement à l'antisémitisme. Ce discours ne prend pas en compte le fait que les « musulmans »

s'entre déchirent notamment dans les attentats islamistes, qui touchent essentiellement des musulmans.

Pour une autre partie des camarades, le parallèle est net et il est désagréablement étonnant que le rejet de l'islamophobie ne soit pas viscéral chez beaucoup de militant-es, de même que la lutte contre l'anti-sémitisme n'avait pas été à l'époque la première réaction spontanée des milieux militants. Dès que ça parle d'islamophobie, une grosse partie des camarades s'écarte des mobilisations. Cela devrait au contraire nous inciter à nous solidariser des premier-es concerné-es qui sont discriminé-es. Comment alors porter le combat contre l'islamophobie sans être dans la défense de la religion si les camarades n'en sont pas partie prenante ?

Luttes de l'immigration et luttes sociales

Dans les luttes les questions identitaires ne sont pas mises en avant, par exemple à Béthune (Bridgestone), les origines sont très variées et ça n'est pas un enjeu. De façon plus large, dans les dernières luttes sociales, les personnes issues de l'immigration sont très représentées et pas que à des postes subalternes. Du coup, les questions anti sexistes et anti racistes sont présentes et c'est un plus, mais elles sont posées dans le cadre de luttes communes. Nous devrions donc insister sur les luttes qui nous concernent tous.

L'immigration a toujours été partie prenante des luttes, mais a souvent dû s'organiser de façon autonome du fait de discours racistes ou d'exclusion de la part de l'État, des syndicats ou du PC. Tout le monde chez nous soutient la lutte des sans papiers mais peu cherchent à apprendre de leurs réussites pour l'organisation avec des gens de cultures, langues et nationalités différentes... La solidarité avec les luttes de l'immigration n'est pas une question de solidarité internationale, c'est une question de solidarité de classe dans notre propre pays. Mais ce n'est pas qu'une question de solidarité. Nous avons beaucoup à apprendre de leurs luttes en matière d'auto-organisation, parce qu'ils et elles y ont été contraint-es, et dans un cadre autrement difficile que le notre. Et ils et elles ont été capables d'impulser leur propre agenda de luttes, et de les remettre au centre du discours politique. Ce n'est pas rien.

Groupe OCL Ile de France

L'armée française d'aujourd'hui, entre mythes et réalité

Le livre *Manu Militari ? Radiographie critique de l'armée* ⁽¹⁾, de Tristan Léoni – qui appartient au courant de la communisation ⁽²⁾ – constitue autant une critique de l'armée française dans la société capitaliste contemporaine qu'une critique des raccourcis antimilitaristes à courte vue sur celle-ci. En effet, l'auteur juge ces discours en décalage par rapport à la réalité : l'armée et la guerre ont profondément muté dans les dernières décennies, ce qui nécessite une actualisation de la critique. Notes de lecture.

Mutation de la guerre et de l'armée

La question des armes et de « qui doit ou peut les porter ? » est une vieille question. « Dans les deux premiers tiers du XIX^e siècle, [...] les gauches s'opposent à l'existence d'un corps de professionnels séparé du reste de la société, trop apte à la réprimer, et veulent généraliser le service militaire. » Le service militaire est vu au XX^e siècle par les chapeaux marxistes comme une formation au maniement des armes. Ce sont principalement les libertaires qui animent le mouvement antimilitariste, notamment ceux qui risquent de passer « de longs mois sous les drapeaux. » La suspension du service militaire obligatoire (1997) a bouleversé la critique antimilitariste. L'opposition à l'armée relève donc en grande partie du « folklore suranné » écrit dans une « phraséologie d'antan », qui fait l'impasse sur la longue histoire sur l'enjeu du port des armes par les masses.

Les repères sur l'armée sont brouillés par la fin des « vraies » guerres : « l'alternance juridique paix/guerre/paix » est révolue, des conflits asymétriques et les guerres de libération nationale voient le jour, la guerre a lieu au milieu de la population civile, et elle devient souvent, sous l'œil de l'ONU, une guerre d'intervention (frappes aériennes et unités spéciales) justifiée par des motifs humanitaires ou pacifistes. La critique de gauche prend alors parfois des motifs étranges : dénoncer « l'illégalité » d'une guerre ou encenser telle autre qui apporterait la paix en renversant un dictateur, demander l'intervention de forces armées pour soutenir des rebelles...

Le nouveau problème fondamental, dans le cadre d'une armée devenue très « extérieure » à la société, est alors de maintenir le « lien armée-société », d'où les campagnes

publicitaires creuses. Cette promotion de nouvelles « valeurs », loin des stéréotypes de brutes fascistes en vogue à gauche, rencontre un écho parmi les recruté-es, qui correspondent à un portrait « assez représentatif de la jeunesse française actuelle », cherchant un travail, et pas tellement une vocation. Une fois dans les rangs, les jeunes sont parfois surpris du caractère « ennuyeux, monotone, fatigant et désagréable » de la guerre. Pour autant, ce ne sont pas des « chômeurs désespérés » qui sont les principaux recrutés, mais plus des personnes qui viennent de sortir du système éducatif ou en reconversion. L'armée française est une des plus féminisées au monde et attire un nombre non négligeable de prolétaires issus de l'immigration, chez qui l'armée a bien meilleure presse que la police. L'armée peine en réalité à recruter (la situation est meilleure depuis les attentats) et les ruptures de contrat précoces sont nombreuses.

Les moyens ne sont plus là

Le budget de l'armée et ses effectifs ont connu une baisse constante depuis l'effondrement de l'URSS, et malgré l'inflexion récente de tendance sous Macron, ses capacités sont très limitées, que ce soit pour une éventuelle défense du territoire national, ou pour projeter des troupes à l'étranger. Bien que la France soit toujours une des armées les plus puissantes et présentes dans le monde, ses bases permanentes à l'étranger disparaissent et le matériel est globalement vétuste. Ce constat contraste avec le matériel déployé au 14 juillet, qui reflète l'investissement sur les technologies de pointes et les opex, au détriment du budget permanent, et au bénéfice des Sociétés Militaires Privées : « Aujourd'hui, si les militants dénoncent une militarisation de la société, ce que

demandent les officiers c'est une remilitarisation de l'armée. »

Le fascisme qui vient ?

L'auteur considère que l'image de l'armée comme réservoir de put-schistes en puissance, sanguinaires et proto-fascistes est un fantasme dépassé. Les quelques coups médiatiques récents sous forme de textes ⁽³⁾, relèvent de l'anecdote. Si les échelons supérieurs de la hiérarchie militaire sont toujours un refuge pour des tendances d'extrême-droite et religio-monarchistes (parmi les généraux, ils sont tout de même une minorité), peu parmi les officiers osent désobéir aux ordres, se mettre en avant médiatiquement ou s'organiser – y compris pour le versement des soldes ou les budgets –, d'autant que le renseignement militaire veille au grain. On peut imaginer l'armée jouer un autre rôle dans le futur, mais pour l'instant, T. Léoni estime que le contrôle de la population par le glissement sécuritaire de la Vème République est déjà bien suffisant pour l'État.

À quoi sert (et ne sert pas) l'armée

T. Léoni discute les différents rôles des armées aujourd'hui, en particulier lors de ses « opex ». Il s'agit de préserver des intérêts économiques (Irak, Afghanistan, Italie au Kurdistan), de faire la publicité pour du matériel militaire (Russie en Syrie), d'assurer la stabilité géopolitique d'une zone d'intérêt dans laquelle le chaos serait dommageable de multiples manières (France au Mali), de gesticulation diplomatique pour faire remonter une côte de popularité... Parfois, les raisons qui poussent un État à intervenir militairement restent floues ou sont multiples, et il faut alors se garder de schémas trop simplistes qui s'avèrent finalement réducteurs après coup (bourbier afghan...). Sur

1. Le monde à l'envers, 2018, rééd. 2020
2. On trouvera de nombreux textes de Tristan Léoni, ainsi que de Gilles Dauvé ou Lola Miessleroff sur le site : <https://ddt21.noblogs.org/>
3. La Revue de l'Arsenal ; « Vivement le putsch ! » ; défilé du général C. Piquemal en 2016 contre l'islamisation de l'Europe »



le sol national, l'action de l'armée est souvent appréciée de la population, notamment lors de catastrophes naturelles, et c'est alors son rôle de contrôle et de gestion de la population qui est recherché par l'État, qui donne une illusion de maîtrise même si la situation lui échappe (Fukushima).

Si la lutte contre le terrorisme du point de vue de l'État constitue pour T. Léoni davantage une question de police que d'armée, et ne relève donc pas de la « guerre », la guerre, la vraie, est revenue comme possibilité en Europe avec l'accroissement des tensions géopolitiques, économiques et de ressources naturelles. Des conflits éclatent un peu partout, et certains pays de zones de tensions augmentent leur budget militaire, ou leur service militaire. La course aux armements – matérialisée par la recherche de l'avantage technologique – se poursuit, même si les budgets et capacités de déploiement n'atteignent pas les niveaux de la guerre froide. Pour l'auteur, la guerre du XXI^{ème} siècle, même ultratechnologique et avec une « productivité » des militaires occidentaux très supérieure à leurs rivaux « en voie de développement », nécessitera toujours que des « fantassins pataugent dans la boue », et, à ce jeu, il n'est pas certains que les mieux équipés gagnent toujours.

Pour l'auteur, l'opération Sentinelle, qui n'a absolument aucun impact en matière de lutte contre le terrorisme, a un objectif médiatique et politique : montrer que l'État agit et met les moyens pour protéger sa population. Si visiblement « l'opinion publique » apprécie, les militants eux, s'alarment d'un déploiement de l'armée dans les rues et les gares, première étape vers un supposé

stade totalitaire du capitalisme. Cependant, avec les effectifs déployés⁽⁴⁾, l'équipement des unités et leur entraînement (beaucoup de réservistes), il ne s'agit en rien d'une préparation de la population à la dictature militaire, mais plutôt de « tranquillisation ».

Maintien de l'ordre, guerre civile, révolution

L'armée se préparerait-elle de plus en plus au maintien de l'ordre en France ? Bien que l'armée ait eu ce rôle avant la création des GM (1921) et des CRS (1944), l'intervention de l'armée en maintien de l'ordre doit demeurer exceptionnelle⁽⁵⁾. Le contre-exemple par excellence est la Guerre d'Algérie, mais que peu voudraient reproduire. Ensuite, avant d'intervenir militairement l'État peut agiter l'idée de l'intervention⁽⁶⁾.

Pour l'auteur, même si les tâches de police et d'armée ont tendance à se mêler (« maintien de la paix » à l'international, équipement quasi militaire des policiers...) cela ne signifie par pour autant que les militaires se préparent à « mater le prolétariat ». « Un flicage classique, la peur du chômage, l'appareil médiatique de la bourgeoisie et la croyance dans les vertus de la démocratie suffisent pour l'instant. »

Certains considèrent que devant l'avance technologique majeure de l'État sur sa population, l'idée de révolution paraît complètement dépassée. Ils oublient que la révolution a peu de chances d'être un affrontement armé classique, mais plutôt une situation insurrectionnelle se déroulant dans un cadre de crise et de décomposition de l'État.

Comment réagiraient les militaires dans le cas d'une répression de

la population nationale insurgée ? « On ne demande ni ne réalise un tir d'artillerie de 155 mm aussi aisément sur un hameau de Kâpissâ que sur le centre-ville de Belfort ou de Montauban... surtout si on a de la famille ou des amis qui y résident, si on y fréquente les bars et restos, et que ses enfants y vont au lycée. » Même si les exemples de refus de participer à une répression nationale ne sont pas légion dans l'histoire de l'armée française (à l'exception célèbre des soldats du 17^{ème} régiment...), cela reste une possibilité pour les militaires, bien plus que pour les policiers.

Conclusion du livre et critique

« Nous allons vers une société de contrôle généralisé et de limitation des libertés publiques qui comprend la multiplication de dispositifs sécuritaires spécifiques ; la lame est suffisamment aiguisée et puissante, il n'est pas nécessaire de la peindre en kaki pour la combattre. » Exit donc les fantasmes de dictature militaire. Pour confirmer cette thèse, l'exemple de l'opération Résilience lancée pour que l'armée appuie la gestion de la crise sanitaire est criant : les effectifs ont été probablement puisés dans la réserve de Sentinelle, ils étaient plus que modestes, limités par les contraintes budgétaires⁽⁷⁾, et avaient un effet principalement anxiolytique sur la population.

Deux sujets sur lequel l'auteur passe peut-être trop vite. La guerre nucléaire est étrangement absente, alors que sa menace a structuré les équilibres géopolitiques du XX^{ème} siècle, et que les récentes tensions mondiales (Iran, Corée du Nord, Israël, USA, Chine) concernent au moins en partie cette question. De même, le SNU inquiète assez peu l'auteur et est vite rangé dans les « fantasmes » militants, comme le retour à un « vrai » service militaire. L'auteur tempère très justement les critiques sur le « formatage » en comparant les faibles moyens du SNU à « l'intense endoctrinement » de l'école, pendant 13 à 15 ans. Cependant, on peut se demander si dans le contexte actuel, malgré ses limites budgétaires et le lien modéré entre l'armée et le dispositif, passer chaque année des centaines de milliers de jeunes sous les drapeaux français relève vraiment de l'anecdote⁽⁸⁾.

zygaena, décembre 2020

4. En comparaison, en 1990, il y avait environ 3 millions de réservistes, contre 53 000 aujourd'hui dans la Garde Nationale, créée en 2016 en réponse aux attentats.

5. La Constitution de la Vème République prévoit un « état de siège » dans le cas d'une déstabilisation de l'État.

6. Dans la période d'agitation ouvrière internationale des années post-68, l'État réajuste ses dispositifs militaires pour faire « éventuellement » face à un soulèvement, mais il s'agit avant tout de compenser l'effet des grèves que d'attaquer des piquets.

7. Le ridicule ne tue pas, heureusement pour l'armée et l'État, qui déploie un hôpital de campagne de 30 lits (!) en réanimation en 10 jours.

8. On trouvera des textes intéressants à propos du SNU dans un recueil de textes (les Feuilles Antarctiques) sur le site de la bibliothèque anarchiste les Fleurs Arctiques : <https://lesfleursarctiques.noblogs.org/files/2020/05/LFA-FA01.pdf>



Gendarmes, juges, et collabos : les nuisibles ravagent les campagnes et les luttes

En ces temps de manifs contre la loi dite de « sécurité globale » et alors que trois nouveaux décrets élargissent « aux personnes présentant un danger pour la sûreté de l'Etat », en particulier pour « les intérêts fondamentaux de la Nation »⁽¹⁾ en élargissant la collecte d'informations aux opinions et convictions politiques, il est bon de rappeler comment le flicage se porte au mieux dans nos paisibles et vertes campagnes.

À Bure : high tech pour le tout répression

Saluons tout d'abord le travail de la « cellule Bure 55 », la cellule Anacrim et le logiciel « Analyst's notebook » de la gendarmerie nationale. Ce logiciel qui « permet de visualiser les liens entre des personnes via leurs numéros de téléphone, des lieux, des événements. Cette technique... habituellement utilisée pour résoudre des crimes particulièrement graves... »⁽²⁾ a été massivement utilisé pour repérer, identifier et surveiller opposants et formes d'opposition à CIEGO, le futur dépôt nucléaire de l'ANDRA à Bure.

Le point de départ c'est le 21 juin 2017. Deux groupes d'opposants agissent. L'un, dresse un barrage de pneus enflammés devant le laboratoire de l'ANDRA. L'autre, s'introduit au Bindeuil, l'hôtel qui héberge gendarmes et techniciens de l'ANDRA et y commet quelques dégâts matériels (début d'incendie et bris de verre).

L'ambitieux et furieux juge Le Fur ouvre alors une instruction judiciaire qui regroupe plusieurs affaires (saccage de l'écothèque de l'ANDRA en février, manif non déclarée et affrontements d'août 2017), fait surveiller, traquer et inculper à tout va avec le soutien indéfectible du procureur Glady.

La « cellule Bure 55 » s'active et Anacrim s'envole : « Des dizaines de personnes placées sur écoute, plus d'un millier de discussions retranscrites, des dizaines de milliers de conversations et messages interceptés, plus de quinze ans de temps cumulé d'interception téléphonique... » : 300 jours d'écoutes cumulées pour certains militants, un an d'écoute pour le lieu de lutte « Bure zone libre ». Idem pour les journalistes et les conversations entre avocats et inculpés. Les mots de passe des messageries dites « sécurisées » (Signal) sont craqués par le Centre Technique d'Assistance « un organisme interministériel spécialisé dans le déchiffrement des données numériques... Ses outils techniques et ses moyens sont couverts par le secret défense ». Les pandores utilisent aussi massivement des IMSI-Catchers. Ainsi, lors d'un des procès en 2018 à Bar-Le-Duc, ces appareils dissimulés aux alentours du tribunal ont permis de récupérer près de 1000 identifiants de cartes SIM de manifestants venus soutenir les inculpés. Et pendant ce temps... c'est Le Fur qui présidait le tribunal. Il jugeait tout en organisant simultanément le flicage complet des opposants...

Douce France des chat-fourrés.

Les gendarmes surveillent tout (électroniquement et physiquement) : lieux, réunions, circulation, villages entiers, « La vie privée des militants est passée au tamis de la surveillance policière : commissions rogatoires à la caisse d'allocations familiales, à la direction des impôts, aux agences d'intérim, aux employeurs passés et actuels, à Pôle emploi, aux banques qui gèrent leurs comptes. »

Le coût de ce flicage est évalué à plus d'un million d'euros (essentiellement les salaires de la cellule Bure, du juge et de son équipe), hors les nombreuses interventions extérieures, l'utilisation des hélicoptères, la quincaillerie d'espionnage et le traitement des données.

Dernières infos : les contrôles d'identités systématiques couverts par le proc ont été déclarés illégaux en juillet 2020. Celui-ci n'a fait aucun commentaire et prétend même ignorer l'existence de ce jugement ! L'enquête pour « association de malfaiteurs » ouverte depuis plus de 3 ans, vient d'être close le 2 décembre.

Massacre à la tronçonneuse en Corrèze : les bleus à la manoeuvre

La Corrèze est un département boisé (près de 50 % de sa superficie). Ses forêts sont encore des forêts, mixtes (feuillus et conifères), multi-essences, de petite taille et de ce fait difficiles à exploiter, et majoritairement privées (75%). Mais entre les maïsiculteurs et éleveurs qui arrachent tout, les fanas de la monoculture du pin Douglas et les industriels du pellet (le chauffage au bois top écolo) qui coupent à blanc, la situation est préoccupante.

En réaction à cette destruction programmée, l'association locale « Faïte et racines »⁽³⁾ est créée en 2018. Son but : racheter collectivement des bois et forêts afin de les préserver et de les gérer.

Elle réunit 48 000 € pour racheter les 8,5 ha d'un particulier à St Paul. Un compromis de vente est signé pour une petite merveille : « un écosystème forestier stable avec de multiples essences à divers stades de maturité, avec des arbres centenaires... mais aussi des plus jeunes... »⁽⁴⁾.

Soudain, tout s'écroule car le propriétaire, ancien maire, refuse de vendre : « quelques jours avant la conclusion de la vente, il aurait reçu une visite impromptue à son domicile : "trois gendarmes en uniforme et deux agents des renseignements territoriaux". Les renseignements se sont déplacés pour dire : "Il s'agirait en réalité d'activistes, des anarchistes écologistes, Je n'avais rien contre eux, mais les services de la préfecture s'en sont mêlés, il y a eu des pressions." »

Résultat, suite à l'action éradicatrice de la cellule DEMETER et des ex RG, la forêt a été vendue à un agriculteur qui l'a rasée à 90 % pour y cultiver du fourrage.

Bassines bouillantes

versus corbeaux irrigants

En Poitou-Charentes, patrie du maïs industriel, des fanas de l'irrigation et des sécheresses à répétition, ça chauffe. Autour des bassines et de la confiscation de l'eau par des nuisibles agricoles. Un arrêté interdépartemental vient d'autoriser le creusement de 16 nouvelles bassines sur le bassin de la Sèvre niortaise (soit 6,8 millions de m³ d'eau pompée à 10 m de profondeur). Coût : 60 millions d'€ financés à 70 % par l'argent public (Région, Agence de l'eau, FEDER) et 30 % par les miséreux des syndicats d'irrigants.

Résultat : crise politicienne dans l'exécutif de la Région, fureur des naturalistes et habitants qui connaissent depuis des années les restrictions et pollutions multiples de l'eau. Les manifs s'enchaînent à l'initiative du collectif « Bassines, non merci ! ». La plus importante réunit 3000 personnes en octobre à Épannes, là où doivent débiter les travaux en 2021.

Heureusement, les assoiffeurs de l'irrigation ont table d'écoute ouverte chez les gendarmes. Ils demandent donc à les rencontrer en agitant le spectre d'une ZAD anti-bassines.

La suite, issue d'un courriel du délateur en chef en direction de ses troupes est délectable : « Nous avons échangé à propos du risque d'implantation de ZAD sur les lieux de projets de réserves de substitution... L'adjudant E.... m'a fait part de son inquiétude et nous demande donc d'être vigilant au moindre déplacement suspect. ... (il) se rendra joignable et disponible, y compris les week-ends, en cas de nécessité d'intervention des forces de l'ordre... Alors n'hésitez pas ! Enfin, nous avons échangé à propos de la cellule DEMETER... »⁽⁵⁾

Donc le flicage dans les campagnes déjà bien présent, s'amplifie et se normalise au service de la FNSEA et des lobbys agricoles grâce à DEMETER, ses délateurs et ses collabos. En attendant les agents provocateurs ? Démeter, sors de cette bassine !

Freux et Eugene the Jeep

1. Le gouvernement élargit par décret les possibilités de flicage. Martin Untersinger. Le Monde du 07/12/2020
2. Enquête en 3 volets de Marie Barbier et Jade Lindgaard : 1/3- La justice a massivement surveillé les militants antinucléaires de Bure. 2/3- L'État a dépensé un million d'euros contre les antinucléaires de Bure. 3/3- À Bure, la justice a bafoué les droits de la défense. Reporterre et Mediapart du 27/04/2020, 29/04/2020 et 01/05/2020
3. < www.faute-et-racines.org >
4. Quand les services de renseignement diabolisent une action de préservation de la forêt. Benjamin Sourice. Bastamag du 24/09/2020
5. Irrigation : en Poitou-Charentes les irrigants appellent la gendarmerie au secours. Marc Laimé. Les eaux glacées du calcul égoïste du 20/11/2020

Poubellocène : le grand recyclage du capitalisme

Ce premier texte utilise beaucoup d'informations et d'analyses issues de « Homo Detritus » de Baptiste Monsaingeon, paru aux éditions du Seuil en 2017.

Il sera suivi d'un second le mois prochain, qui abordera plus précisément l'organisation du secteur du recyclage, les conditions de travail et les luttes qui s'y déroulent parfois.

*« Derrière chez moi,
savez-vous quoi qui y a ? »
(comptine)*

Les déchets font partie de notre quotidien. Ils sont intimement liés à nos modes de vie : nous en produisons quotidiennement, de toutes sortes, à la maison ou au travail : liquides, solides, organiques, métalliques, plastiques, composites.... Nous en abandonnons quotidiennement dans les poubelles de tri là où nous habitons. Des entreprises les collectent, les trient et en « valorisent » une partie : recyclage, réutilisation, chauffage, composts, remblais, combustible pour les cimenteries... Des associations caritatives, des entreprises d'insertion récupèrent vêtements, appareils ménagers et jouets que nous donnons et les remettent dans le circuit marchand local ou les exportent. (c'est le cas de « Le relais » qui concurrence directement les fabricants d'habits de pays du Sud).

Tout semble rouler. Le déchet fait un passage furtif dans notre poubelle ou nos toilettes et disparaît dans un au-delà vert et durable où il participera au cercle vertueux de l'économie circulaire, de la transition écologique, en application de la règle des 3 R (Réduire, Réutiliser, Recycler). Des objectifs, des moyens, une participation et une morale du geste qui sauve la planète qui font chaud au cœur de tout éco-citoyen.

Un passé d'économie circulaire ?

Dans le passé en Europe, prospérité et paupérisation des villes étaient étroitement liées. Les monceaux d'ordures générées par ses habitants, commerçants, artisans et industriels signalaient le dynamisme et la richesse celles-ci.

Et jusqu'à la fin du 19ème siècle les déchets solides (chiffons, métaux, os...) comme liquides (excréments, eaux usées) sont des éléments essentiels de l'économie. Dans l'industrie, les chiffons permettent de fabriquer le papier, les os des colles ou du sucre... Des métiers de la misère et de la marginalité l'alimentent : ceux des chiffonniers. Ces populations méprisées, précaires, dangereuses sont exploitées par des négociants spécialisés qui revendent en gros aux industriels.⁽¹⁾

Dans l'agriculture, les excréments et autres

déchets organiques des parisiens sont convoyés en tombereaux ou par collecteurs vers les champs d'épandage de la banlieue. Ils servent à fertiliser les champs des maraîchers qui approvisionnent les Halles. Et à cette époque les premières entreprises du secteur paient pour acquérir cette manne qu'ils revendent aux agriculteurs.

*« Quand on tient le trou,
on tient le marché »*

À partir de la fin du 19ème siècle, sous l'influence de l'idéologie hygiéniste, de la concurrence de nouveaux produits (la cellulose concurrence le chiffon pour la fabrication du papier et les engrais minéraux, les excréments) la situation change.

Faute de débouchés les déchets s'accumulent, les quantités augmentent avec la croissance des populations urbaines. Ces masses de matières abandonnées et sans usage, commencent à poser d'énormes problèmes : stockage, odeurs, risques de maladies...

Les municipalités s'équipent (tombereaux de ramassage, poubelles, éboueurs) et cela coûte de plus en plus cher. Des taxes spécifiques par foyer voient le jour. Un certain nombre de villes finissent par payer des sociétés privées pour la mise en décharge des ordures. Ces dernières organisent le secteur pour leur plus grand profit car elles possèdent les décharges.

*Le déchet un problème écologique
et social qu'il faut dissimuler
à tout prix*

Après la 2ème guerre mondiale, avec la généralisation de l'usage des matières plastique et du jetable les quantités de déchets explosent. Le déchet est le marqueur de la croissance et de la réussite économique et une véritable idéologie associe étroitement le fait de jeter et de bien vivre. Jeter c'est être...

À cette période, les déchets sont systématiquement mis en décharge ou incinérés.

Mais les dégâts du progrès apparaissent : les décharges débordent et des pollutions nouvelles apparaissent, de l'air (dioxine des incinérateurs) et des eaux (infiltrations de métaux lourds).

Dès les années 60 aux États-Unis des cri-

tiques (Rachel Carson, Barry Commoner, Murray Bookchin....) et des contestations écologiques et radicales des sociétés industrielles et capitalistes se développent et marquent des points.

En 1972, le rapport du Club de Rome fait des déchets un des marqueurs de l'impasse mortelle dans laquelle s'est engouffrée la société industrielle.

Face à cette contestation croissante, le capitalisme et ses économistes néo-libéraux retournent le problème à leur profit. Pour ces économistes, le marché est le seul à même de résoudre la question environnementale. Pour cela, il faut donner de la valeur à ce qui n'en avait pas (eau, air, écosystèmes, espèces, émissions de gaz...). Leur marchandisation et le profit seront les moyens de protéger nature et environnement.

Les déchets eux, seront recyclés et valorisés par le privé. Pour cela il faut les rendre autonomes du système qui les a produits en défendant « une approche managériale des problèmes environnementaux, ... et la croyance que ceux-ci peuvent être résolus sans changements fondamentaux dans les valeurs présentes ou dans les systèmes de production et de consommation. »

Cette dépolitisation du déchet va aussi rencontrer les inquiétudes géopolitiques liées aux deux chocs pétroliers et à la peur de la disparition de certaines ressources naturelles. Les gisements de déchets redeviennent à nouveau économiquement intéressants et rentables. Ce marché passe rapidement dans les pattes de multinationales spécialisées : Veolia, Suez, Waste Management Inc.

C'est seulement vers cette période qu'en France on donne une définition administrative au déchet. C'est « tout bien que son détenteur destine à l'abandon » (loi de 1975). La définition est complétée en 2006 par une directive européenne « toute substance ou tout objet... dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire ».

Les entreprises récupèrent donc des matériaux abandonnés et donc gratuits, se font payer pour la collecte par les communes et les habitants (via les taxes d'enlèvement) puis revendent les matières récupérées à divers secteurs indus-



Transport de déchets aux ateliers de recyclage
d'un quartier du Caire Egypte 2014
©Mucem_David_Degner

triels (plasturgie, papetiers, verrerie, tissage, électronique...) sur un marché mondialisé soumis aux cours des bourses de matières premières.

En 2012 « le marché de l'import-export des déchets représentait 1 % de l'ensemble du commerce mondial ». Ce marché du déchet (ménager et industriel) pèse 300 milliards d'€ et le secteur ménager pèse pour 150 alors qu'il « ne représente que 4 % de la masse des déchets produits ».

« Environnementalisme de marché » pour La French Touch des ordures

En France 3 étapes se succèdent.

Entre 1970 et 1990, le déchet est vu comme un problème environnemental global. Une véritable politique nationale est mise en place qui vise à éliminer et mettre en décharge contrôlée.

Durant les années 90 l'État « vise l'institutionnalisation de la participation des usagers à une entreprise de gestion du résiduel en cours de mondialisation. » (Loi de 1992 suivie du décret « éco-emballage »). Ce décret est extrêmement important car il crée cette structure légale chargée de collecter les cotisations des producteurs d'emballages, et il renforce la REP (Responsabilité Élargie du Producteur) dont « la logique du pollueur-payeur » va s'étendre au fabricant comme au consommateur pour toute une série de productions industrielles (ex les ampoules avec Recylum).

Ces dispositifs sont officiellement destinés à financer l'amélioration de la collecte, du traitement et du recyclage.

Entre 2000-2002, sont annoncées la fin des décharges sauf pour les déchets incinérés ou toxiques.

À partir de 2018, suite au refus d'un nombre croissant de pays d'accueillir et traiter (?) nos chers déchets (Chine, Malaisie, Inde, Pakistan...) les mises en décharge se sont pourtant accélérées.

Enfin la « loi anti-gaspillage pour une économie circulaire » a été votée en 2019. Elle répond autant à une volonté écologique qu'à l'impossibilité de l'exportation de nos nuisances à l'étranger.

À partir des années 2000, le tri à la source qui implique une forte participation « citoyenne » se développe progressivement. De nouvelles normes morales se développent aussi.

Et le citoyen-consommateur (ou consom'acteur) par son tri quotidien a l'impression de faire sa part pour sauver environnement et planète. De plus, s'il existe un système de tri organisé c'est que les déchets ne sont plus dispersés et dangereux mais deviennent ré-utilisables et donc utiles. Ce qui permet de continuer à consommer comme avant avec le sentiment d'avoir fait du bien à la planète.

L'article 2 de la charte de l'environnement inscrite dans la Constitution en 2005 déclare « Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement ». C'est bien l'individu néo-libéral qui est au coeur du système.

En fait, ce tri à la source correspond surtout un besoin pour des industriels du déchet car « pour garantir une disparition optimale des matières, à travers l'incinération notamment, il est nécessaire d'utiliser un gisement aussi homogène possible ». De plus la multiplication des poubelles spécialisées par matière permet de réduire les opérations de tri en usine (mécanique ou manuel), tout en obtenant un gisement de déchets de bonne qualité commerciale à un moindre coût.

C'est le même processus de servuction que celui qui existe autour des caisses automatiques des grandes surfaces. Le consommateur-payeur accomplit gratuitement un travail pour une entreprise et en tire satisfaction (autonomie, gain de temps... ou sauvetage de la planète).

Déchets partout, environnement nulle part !

Les contrats signés entre industriels et collectivités sont des contrats longs (10 à 25 ans). Les entreprises construisent et font fonctionner les infrastructures et les « collectivités s'engagent à produire du déchet... pour alimenter incinérateurs, centre de recyclage, décharges. »

Autant dire que ces contrats sont en totale contradiction avec les objectifs de réduction à la source des déchets. Car, en cas de baisse des volumes, des pénalités s'appliquent ou les tarifs sont augmentés par l'industriel, qui souvent y ajoute la possibilité de traiter les déchets d'autres villes ou régions...

Car comme le fait remarquer l'ADEME en 2019 : les déchets des ménages ont baissé de 2 % en 10 ans mais « ce recul a été favorisé par la stagnation de la consommation des ménages entre 2008 et 2014 » et « à partir de 2016 la reprise de la consommation semble s'accompagner d'une nouvelle hausse de la production de déchets »⁽²⁾

En 2017, sur « 23 millions de tonnes de matières premières de recyclage, 1,7 millions ont été incorporées dans l'industrie française. Ce volume a diminué de 15 % par rapport à 2005, du fait de la faiblesse des cours et du recul de l'activité industrielle après 2008. »

Le président de la Federec, structure des pa-

trons du recyclage Jean-Luc Petithuguenin (par ailleurs patron de choc de Paprec, la boîte qui monte dans les ordures) réclame : « ... aux pouvoirs publics plus d'incitations réglementaires en faveur de l'incorporation de matières issues du recyclage dans les nouveaux produits. »⁽³⁾

Car « Des filières comme les papiers-cartons ou les plastiques étaient même début 2020 au bord de la rupture, avant l'arrivée de la crise sanitaire qui a suspendu une partie de leurs activités... »

De plus le rêve d'une économie circulaire verte et vertueuse qui ferait disparaître le déchet de notre monde se heurte toujours à de désagréables réalités. D'une part il faut toujours rajouter de la matière non recyclée au verre, papiers et autres plastiques recyclés pour obtenir des produits utilisables et d'autre part on ne sait pas quoi faire d'un nombre croissant d'objets recyclés devenus non-recyclables. C'est le cas des fourrures polaires issues du recyclage du PVC.

Qu'est ce que je peux faire, j'sais pas quoi faire ?

Le formatage participatif aux « bons gestes » éco-citoyens qui permettent de continuer à consommer la conscience tranquille, les impasses techniques du recyclage et un secteur industriel protégé qui doit continuer à absorber et valoriser toujours plus de déchets pour plus de profits, interdit toute sortie du Poubelloccène et de l'Homo Detritus capitalistes.

Connaître, comprendre et dénoncer, espérer la révolution c'est bien beau, mais quoi faire en attendant ? Consommer le moins possible ?... donner, échanger, récupérer, prêter, acheter à plusieurs, détordre ses clous à l'ancienne et réparer (ou faire réparer, ou recoudre, si on n'est pas bricolo) ? Bien sûr, ce n'est pas radical du tout, mais avec en moyenne un kilo d'ordures ménagères pour chacun et chacune d'entre nous (sans compter les déchets professionnels, industriels, agricoles et les déchets toxiques ou nucléaires...), il faut bien s'interroger sur le moins pire pour le présent et le futur... sans illusions. C'est comme en mathématiques, une condition nécessaire mais pas suffisante. Ne nous laissons pas leurrer par l'égologisme.⁽⁴⁾ régnant afin d'arriver à sortir d'un système où il est plus facile d'imaginer la fin de ce monde que la fin du capitalisme.

Freux et Eugene the Jeep

1. Et ce n'est certainement pas un hasard si la dernière épidémie de peste qui a frappé à Paris en 1920 était centrée sur un des derniers quartiers de chiffonniers parisiens.

2. Déchets chiffres-clés.ADEME. 2019

3. Le secteur du recyclage en souffrance . Le Figaro et AFP du 28/10/2020

4. Égologie écologie, individualisme et course au bonheur. Aude Vidal. Monde à l'envers. 2017



edificio-Chamarel-Les-Barges

Avant propos : *Il nous a semblé intéressant de publier cette initiative malgré ses limites et les questions qu'elle pose. La première question est bien sûr celle du financement. Ce type de projet est-il accessible à toutes les bourses ? Peut-il se passer de financements publics ? Évidemment, des initiatives de ce genre sont une réponse individuelle (même si c'est sur un mode collectif) qui ne peuvent prétendre résoudre à grande échelle le problème social qui est soulevé. Mais elle a le mérite de le poser, ce qui n'est pas si fréquent, et de chercher une solution.*

Naissance d'un projet de coopérative d'habitants (pour vieux, dans un quartier populaire « les Barges »)

Au cours d'une promenade à 3 personnes, deux amies de plus d'une cinquantaine d'années partagent le constat que leurs parents n'ont pas anticipé leur vieillesse et se posent la question: « Comment faire pour ne pas infliger cela à nos enfants? ». Nous sommes en 2009. Ces trois en parlent à leur entourage proche, cette réflexion fait sens dans ce milieu de la banlieue est de Lyon, aux habitudes militantes et engagées. Ils sont une vingtaine. Un jour, on leur parle d'HABICOOP⁽¹⁾. Ce groupe rencontre HABICOOP qui évoque la "coopérative d'Habitants". Personne, alors, ne sait de quoi il s'agit. Après les explications, les individus qui composent le groupe s'écrient: "C'est ce qu'il nous faut, cela correspond à aux engagements de toutes nos vies!"

En 2010 naît l'association CHaMaREL pour Coopérative d'Habitants Maison Résidence de l'Est Lyonnais, avec l'appui et les conseils d'HABICOOP. La même année lors d'une manifestation, je rencontre un ami qui me parle de ce projet qui correspond à un de mes rêves (en attendant le socialisme autogestionnaire!). J'adhère avec enthousiasme à cette idée qui se concrétisera après moult difficultés mais aussi de magnifiques rencontres! En 2012 la Coopérative est créée (en s'appuyant sur la loi de 1947 sur les coops). En 2015 le permis de construire est déposé. En décembre 2016 le premier coup de pioche est donné. En Juillet les premiers habitants rentrent dans leurs appartements

Un habitat coopératif et écologique pour retraités

A Vaulx-en-Velin, Chamarel Les Barges est la 1ère coopérative d'habitants pour retraités de France dont l'immeuble est en isolation bois/paille.

Les personnes associées autour de notre projet se sont situées au croisement de six valeurs. L'une d'elles, à l'image de notre vie, a été de prendre les décisions concernant la construction et notre vie future de manière collective et consensuelle en suivant 6 valeurs :

1) *l'autogestion*, donc le choix de la coopérative d'habitants. (1 habitant=1voix quel que soit l'apport en capital limité à 30 000 €)

2) *l'écologie*. Ce qui impliquait de bâtir en isolation bois/paille pour engendrer le moins de pollution possible.

3) *la non-spéculation immobilière* (bien commun). Ce qui nous a conduit à nous diriger vers HABICOOP-FFCH⁽²⁾.

4) *la citoyenneté* (Nous nous impliquons dans la vie du quartier chacun suivant sa sensibilité)

5) *le respect de la vie personnelle* (« On ne veut pas se faire animer »)

6) *l'éducation populaire* en nous engageant auprès de jeunes (écoles primaires, lycées, étudiants....) pour faire savoir que d'autres voies sont possibles en dehors de la propriété privée.

Nous souhaitons un bâtiment durable / écologique mais rentrant dans notre budget. Les architectes devaient faire preuve d'une

aptitude d'écoute, de dialogue avec le groupe novice dans le bâtiment. Notre choix se porta sur le cabinet ARKETYPE et nous ne l'avons pas regretté.

L'ossature porteuse est en béton et les « murs » du pourtour en ossature bois et bottes de paille (80% environ soit 980 bottes de paille) enduites à l'intérieur de 4cm de terre de notre terrain + sable. Le rez-de-chaussée est dédié au collectif (Buanderie avec 3 machines à laver, atelier bricolage, grande salle commune-cuisine pour réunions, repas, spectacles et expositions, local vélos, bureau, local-poubelle et outils jardins, chaufferie et 3 chambres d'amie.s). Tous les appartements sont orientés au sud et prévus pour le vieillissement (douche italienne). Les 14 T2 sont identiques (48 m2) ainsi que les 2 T3 (63m2). Nous avons 12 m2 de panneaux solaires thermiques sur le toit. Notre dépense par appartement et par AN est de moins de 150 € pour chauffage et eau chaude. En 3 ans et demi de présence, nos redevances n'ont pas augmenté. La coopérative CHAMAREL-LES Barges et l'association CHAMAREL ont financé, avec des aides, un documentaire de 52 minutes réalisé par Émilie Souillot, nous pouvons débattre autour de ce DVD.

Un ancien militant de l'ORA puis OCL

1. Fédération Française des Coopératives d'Habitants - Habicoop. Elle a une part sociale qui empêche à tout coopérant de vendre au prix du marché. Les parts sociales n'augmentent que du prix de l'inflation. <http://www.habicoop.fr/>
2. HABICOOP est devenu HABICOOP-FFCH (Fédération Française des Coopératives d'Habitants). Elle regroupe 14 coopératives en place et une quarantaine d'autres en cours d'élaboration.

Les coopératives d'habitants sont :

Une Réponse aux enjeux actuels

Les coopératives d'habitants répondent aux enjeux actuels d'accès au logement pour toutes et tous ainsi qu'aux enjeux environnementaux

Une Propriété collective

Comme dans toute coopérative, les membres ont une double qualité. D'une part, en tant qu'associés coopérateurs ils sont impliqués directement dans la gestion de la structure dont

ils détiennent des parts sociales : ils en élisent le(s) gérant(s) et participent régulièrement aux décisions relatives à l'organisation de l'activité de la coopérative.

La Démocratie

Une société coopérative d'habitants repose sur les valeurs d'égalité, de transparence dans la gestion et de participation de chacun aux décisions. La démocratie s'y applique selon le principe « une personne = une voix ». Le système de gestion de la coopérative et les valeurs qui lui sont liées favorise l'intégration de tous

les habitants dans la vie de l'immeuble.

La Déconnexion du marché

La coopérative est une société sans but lucratif, elle propose à ses coopérateurs des logements dont les loyers reflètent le coût réel d'exploitation de l'immeuble dans lequel ils vivent. L'implication des coopérateurs, les efforts de mutualisation de moyens et d'espaces et le souhait d'éviter les intermédiaires permettent d'offrir des loyers inférieurs aux prix du marché.

Histoire

Le 1er janvier 1916, Antonio Gramsci écrit dans le journal socialiste *Avanti !* l'article : « Je hais le nouvel an ». Dans ce pamphlet, il crie sa haine de l'immobilisme et du conformisme. Antonio Gramsci, intellectuel marxiste, est aussi militant et fondateur du Parti Communiste Italien en 1924. Il sera emprisonné par les fascistes mussoliniens de 1926 jusqu'à sa mort en 1937.

Je hais le nouvel an

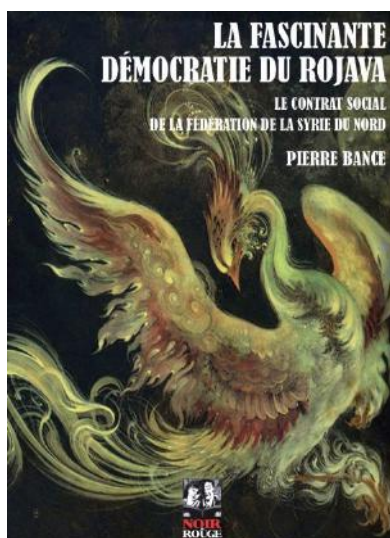
Chaque matin, à me réveiller encore sous la voûte céleste, je sens que c'est pour moi la nouvelle année. C'est pourquoi je hais ces nouvel an à échéance fixe qui font de la vie et de l'esprit humain une entreprise commerciale avec ses entrées et sorties en bonne et due forme, son bilan et son budget pour l'exercice à venir. Ils font perdre le sens de la continuité de la vie et de l'esprit. On finit par croire sérieusement que d'une année à l'autre existe une solution de continuité et que commence une nouvelle histoire, on fait des résolutions et l'on regrette ses erreurs etc. etc. C'est un travers des dates en général. On dit que la chronologie est l'ossature de l'Histoire ; on peut l'admettre. Mais il faut admettre aussi qu'il y a quatre ou cinq dates fondamentales que toute personne bien élevée conserve fichée dans un coin de son cerveau et qui ont joué de vilains tours à l'Histoire. Elles aussi sont des nouvel an. Le nouvel an de l'Histoire romaine, ou du Moyen Âge, ou de l'Époque moderne. Et elles sont devenues tellement envahissantes et fossilisantes que nous nous surprenons nous-mêmes à penser quelquefois que la vie en Italie a commencé en 752, et que 1490 ou 1492 sont comme des montagnes que l'humanité a franchies d'un seul coup en se retrouvant dans un nouveau monde, en entrant dans une nouvelle vie. Ainsi la date devient un obstacle, un parapet qui empêche de voir que l'histoire continue de se dérouler avec la même ligne fondamentale et inchangée, sans arrêts brusques, comme lorsque au cinéma la pellicule se déchire et laisse place à un intervalle de lumière éblouissante. Voilà pourquoi je déteste le nouvel an. Je veux que chaque matin soit pour moi

une année nouvelle. Chaque jour je veux faire les comptes avec moi-même, et me renouveler chaque jour. Aucun jour prévu pour le repos. Les pauses je les choisis moi-même, quand je me sens ivre de vie intense et que je veux faire un plongeon dans l'animalité pour en retirer une vigueur nouvelle. Pas de ronds-de-cuir spirituels. Chaque heure de ma vie je la voudrais neuve, fût-ce en la rattachant à celles déjà parcourues. Pas de jour de jubilation aux rimes obligées collectives, à partager avec des étrangers qui ne m'intéressent pas. Parce qu'ont jubilé les grands-parents de nos grands parents etc., nous devrions nous aussi ressentir le besoin de la jubilation. Tout cela est écœurant.

Antonio Gramsci, 1er janvier 1916 sur l'*Avanti !*, traduit par Olivier Favier



Parution



Le Contrat social de la Fédération de la Syrie du Nord : Pierre Bance

Le Rojava n'est pas seulement une épopée militaire des Kurdes de Syrie contre l'État islamique, un havre d'émancipation pour les

femmes, un imbroglio diplomatique digne de l'histoire moyen-orientale, un destin que l'on craint tragique, c'est aussi et d'abord, une expérience politique et sociale fascinante.

C'est au nom des droits de l'homme, de la démocratie et de l'écologie que fut proclamée l'autonomie des cantons du Kurdistan de Syrie au travers d'un écrit emblématique, la Charte du Rojava du 29 janvier 2014, actualisée le 29 décembre 2016 parle Contrat social de la Fédération démocratique de la Syrie du Nord.

Le Contrat social fait référence à l'ensemble des textes internationaux relatifs aux droits de l'homme. La chose paraît banale, elle l'est moins au cœur d'un

LA FASCINANTE DÉMOCRATIE DU ROJAVA

Proche-Orient pétri de dictatures, de démocraties chaotiques, d'États-nations aux visées hégémoniques, au sein d'une société aux coutumes patriarcales et aux pratiques religieuses conservatrices. Elle l'est moins encore quand elle ne se contente pas de proclamer des principes mais les met en œuvre. L'égalité entre les hommes et les femmes, mesure la plus symbolique, ne saurait minimiser la généralisation du principe d'égalité entre les ethnies et les religions, comme l'affirmation de toutes les libertés physiques et de l'esprit, les droits à l'information, à la culture et aux droits sociaux. Droits et libertés garantis par une justice consensuelle plutôt que punitive, un ordre public fondé sur l'autodéfense plutôt que sur la répression.

Pour s'ancrer dans la société, ces droits et libertés se fondent sur un système politique fédéral original, paradoxal, où une démocratie parlementaire prend appui sur la commune autonome proclamée « organisation fondamentale de la démocratie directe ». Les institutions civiles et politiques se fédèrent au niveau local, régional et fédéral au travers d'assemblées représentatives des divers segments de la société. L'exécutif fédéral, qui ne veut pas être un « gouvernement », mais le mandataire des communes, dirige néanmoins un État « intérimaire », prélude à la société sans État.

Ce livre ne fait pas l'apologie du système. Il en

analyse les réalisations et les insuffisances au regard d'un projet politique : le confédéralisme démocratique. Sans parti pris, mais avec sympathie. Tout ne fonctionne pas à merveille au nord de la Syrie. Comment pourrait-il en aller autrement avec la guerre impérialiste ottomane d'Erdoğan, la pression des obscurantistes du djihad, les menaces d'Assad de

réinvestir le territoire, les trahisons des alliés russes et occidentaux, une opposition politique et une société traditionnelle rétives au changement. Malgré cela, les avancées en matière de droits et libertés comme les expériences institutionnelles menées au Rojava et dans les régions libérées du joug de l'État islamique se poursuivent avec obstination et dignité. Elles intéresseront tous les démocrates qui cherchent à refonder des modes de représentation déconsidérés. Comme toutes celles et ceux qui, de par le monde, aspirent à une société libérée de toute domination, autogérée et auto-administrée, car cette révolution soulève la question de fond : comment se passer de l'État et comment dépasser le capitalisme ?

Pierre Bance, docteur d'État en droit, ancien directeur des Éditions Droit et Société, est l'auteur d'*Un autre futur pour le Kurdistan ? Municipalisme libertaire et confédéralisme démocratique* (Éditions Noir et Rouge, 2017, 400 pages). Ses travaux sont publiés sur le site Autre futur.net (<http://www.autrefutur.net/>).